

Amalgame

Bulletin trimestriel d'information de Chaumont-Gistoux

82



Imprimé sur papier recyclé

HIVER 2019



Bonlez, Chaumont, Corroy-le-Grand, Dion-le-Mont, Dion-le-Val, Gistoux, Longueville et Vieusart

CHAUFFAGE ■ SANITAIRE ■
SANIFAN

- SOLAIRE
- MAZOUT
- GAZ



Chemin des Sapins 8 • 1325 Chaumont-Gistoux

GSM : 0495 38 02 39 • **Mail** : info@sanifan.be

T : + 32 (0)10 68 02 94 • + 32 (0)81 24 13 42



OPTIQUE ELIOT

— Chaumont-Gistoux —

Chaussée de Huy, 192
1325 Chaumont Gistoux
010 68 93 44
optique@eliot.be

**Pour découvrir
nos promotions :**
Likez notre page Facebook



La gratuité scolaire, c'est obligatoire...

Récemment, un juge de paix du Canton de Namur a débouté une école de la région qui réclamait des frais impayés à une maman sans emploi, s'appuyant sur l'argument que l'école n'avait pas appliqué un coût adapté à la situation financière de la maman.

A Chaumont-Gistoux, depuis des décennies, le Collège communal assume volontiers une situation d'accueil des enfants dans l'enseignement fondamental, inhabituelle pour une commune de notre taille.

Cela représente plus ou moins 20 % du budget annuel de la commune, hors salaires des enseignants.

Nous sommes fiers de cette situation, d'autant que la qualité et la diversité des programmes pédagogiques de nos différentes implantations sont d'une grande qualité.

La nouvelle Ministre en charge à la Fédération Wallonie-Bruxelles, Madame Caroline DESIR, a mis cette année en œuvre le nouveau décret imposant la gratuité des frais scolaires en première maternelle. Ce décret plafonne aussi les frais culturels et de séjour.

A Chaumont-Gistoux, l'école gratuite est une priorité et nous appliquons déjà ce décret.

Chaque année, la mesure sera étendue à une année supplémentaire.

Cette mesure est à ne pas confondre avec l'extra-scolaire qui est lui aussi de qualité au sein de nos établissements.

En ce qui concerne le plafonnement des autres frais, nous demandons, de la première à la sixième primaire, 85 euros par an et par enfant pour les sorties culturelles, sportives, citoyennes.

Nous encourageons, tant que faire se peut, les sorties de proximité afin d'éviter les déplacements coûteux.

N'oublions pas que le CPAS est toujours à l'écoute de parents en difficulté financière, et que nous sommes extrêmement attentifs à ne pas engendrer de discrimination au sein de nos classes.

La fin de l'année approchant à grands pas, j'en profite pour souhaiter à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Que vos rêves les plus fous puissent se réaliser en 2020.

Que la solidarité nous rapproche, à tous les niveaux, dans un monde de plus en plus égoïste.



Pour le Collège communal,
Luc DECORTE,
Bourgmestre

Sommaire

<i>Editorial</i>	3
<i>Renseignements généraux</i>	6
<i>Nouvelles des gens de chez nous</i>	9
<i>Nouvelles de la commune</i>	
<i>Tribune politique</i>	10
<i>Compte rendu des conseils communaux</i>	11
<i>Stop aux cambrioleurs</i>	12
<i>De la vie dans nos écoles</i>	14
<i>A pied ? A cheval ? A vélo !</i>	16
<i>Le service d'hiver</i>	17
<i>Du vert dans nos cimetières</i>	18
<i>Végétalisation du cimetière de Longueville</i>	19
<i>Agriculture : deux chartes, sinon rien !</i>	19
<i>La collecte de nos déchets ménagers s'effectuera bien par le biais de deux conteneurs à puce, dès le 1^{er} janvier 2020</i>	21
<i>Le financement de la gestion des déchets</i>	23
<i>Vous avez des meubles et objets à donner ?</i>	24
<i>Collecte communale des sapins de Noël</i>	24
<i>Un 71, 100% Chaumont-Gistoux !</i>	26
<i>Découvrez vos commerçants</i>	27
<i>Pop-Up Place</i>	28
<i>CCCA : Procuracy ou mandat ?</i>	28
<i>Samedi 14 septembre - 5^e édition de la fête du sport</i> ..30	
Vie associative	
<i>Aux origines de l'enseignement à Gistoux</i>	31
<i>Télévie 2020</i>	31
<i>Le SEL, pour qui ?</i>	32
<i>« Atelier de Céramique Henri Naveau »</i>	32
<i>Le Ménestrel réveille l'artiste qui sommeille</i>	33
<i>Marathon des droits humains</i>	34
<i>Hedwige de Duve, créatrice de solidarité</i>	36
<i>Au coeur de ma passion : découvrir et revaloriser le pigeon voyageur</i>	37
<i>Les Rencontres de Gistoux</i>	38
<i>Croix-Rouge</i>	38
<i>Prochain Amalgame</i>	38

Le Collège communal



Luc DECORTE | ARC

Bourgmestre

Coordonnées :

Rue du Centre 10 à Longueville – tél. 010/88.93.56

Email : luc.decorte@chaumont-gistoux.be

Attributions : attributions légales, mobilité, travaux, espaces verts, bien-être animal.



Philippe DESCAMPS | ECOLO

Premier échevin

Coordonnées :

Rue Capitaine Delvaux 6 à Dion-le-Val – tél. 0485/08.83.80

Email : philippe.descamps@chaumont-gistoux.be

Attributions : accueil temps libre, enseignement, jeunesse, plaines de vacances.



Pierre LANDRAIN | ARC

Deuxième échevin

Coordonnées :

Rue d'En Haut 36 à Bonlez – tél. 0475/38.99.77

Email : pierre.landrain@bonlez.eu

Attributions : finances et budget, développement économique, PME, régie communale.



Béragère AUBECQ | ARC

Troisième échevine

Coordonnées :

Rue Moulin d'Inchebroux 4 à Gistoux – tél. 0477/37.28.35

Email : aubecqb@gmail.com

Attributions : associations, commerces, culture, sport, tourisme.



Aurélie VAN ECKHOUT | ECOLO

Quatrième échevine

Coordonnées :

Rue du Taillis 10 à Dion-le-Mont – tél. 0476/71.14.36

Email : aurelie.vaneckhout@chaumont-gistoux.be

Attributions : transition écologique (environnement, agriculture, énergie), communication, participation citoyenne, droits humains.



Sese KABANYEGEYE | ECOLO

Cinquième échevine

Coordonnées :

Clos des Genêts 35 à Gistoux – tél. 0475/34.01.50

Email : sese.kabanyegeye@chaumont-gistoux.be

Attributions : urbanisme, aménagement du territoire, logement.



Natacha VERSTRAETEN | ARC

Présidente du CPAS

Coordonnées :

Rue des Sables 26 à Chaumont – tél. 0474/47.66.36

Email : natacha.verstraeten66@gmail.com

Attributions : Petite enfance, aînés, personnes en situation de handicap, égalité des chances.

Editrice responsable :

Administration communale
de Chaumont-Gistoux

Rue Colleau 2 – 1325 Chaumont-Gistoux

Tel. 010/68.72.11

Fax 010/68.72.19

Email : webmaster@chaumont-gistoux.be

Commercialisation & réalisation :

UNIMédia Edition

Rue Joba 9 – 4053 Embourg – Tél. 04/224.74.84

Publicité : Denis Lacroix – Gsm : 0497/53.63.44

Email : d.lacroix@uni-media.be

Nombre d'exemplaires : 5200

Distribution : en toutes-boîtes et disponible à l'accueil de la Maison communale.

Ce numéro est également disponible sous format numérique (pdf) sur le site Internet officiel de la Commune : www.chaumont-gistoux.be

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur. La Commune de Chaumont-Gistoux décline toute responsabilité à propos des informations présentes dans les encarts publicitaires



Chaussée de Huy 117 A - 1325 Bonlez | Tél. 010/81 11 04
contact@lafleurerie.be

La Fleurerie

Artisan Fleuriste

OUVERT 7/7
Fermé dimanche après-midi
et lundi matin

LIVRAISONS 7j/7

www.lafleurerie.be -  La Fleurerie 



Adagio

BAR A VINS

Wine - Cocktails - Tapas

Chaussée de Huy 190, 1325 Chaumont-Gistoux
Partenaire de vos événements tel : 0471 26.07.73
Mail : info@adagio-chaumont-gistoux.be
Ouvert à 17h du mercredi au samedi



poils et plumes


Complices de votre relation



Nombreux paniers pour chiens !

600m²
dédiés à vos
animaux de
compagnies



Self  ici
Dog Wash
par poils et plumes

et toilettage chiens/chats
sur rendez-vous

Chaussée de Wavre, 312 - 1390 GREZ-DOICEAU • 010/24 36 20
 Poils et plumes Grez-Doiceau • grez@poilsetplumes.be • www.poilsetplumes.be



POMPES FUNEBRES devroye

S. A.

Funérarium mis **gratuitement**
à la disposition des familles

**7 SALONS FUNÉRAIRES
OUVERTS TOUS LES JOURS**

Bouquets et couronnes de fleurs
Monuments funéraires

APPEL GRATUIT 24h/24 au **0800.925.13**



www.pfdevroye.com

Renseignements généraux

Les services communaux ne seront pas accessibles au public les 25 et 26 décembre 2019, les 1^{er} et 2 janvier 2020, ainsi que le mercredi 15 janvier 2020 à partir de 12h.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Colleau, 2 – 1325 CHAUMONT-GISTOUX

Tél. général : 010/68.72.11 – Fax général : 010/68.72.19

Email général : info@chaumont-gistoux.be

En dehors des heures habituelles d'ouverture, un répondeur vous rappelle les numéros utiles de garde du Service technique.

Site internet : www.chaumont-gistoux.be

Le Collège communal

Le Collège communal est à votre disposition à la Maison communale sur RDV.

Secrétariat du Bourgmestre : Anne THINES – Tél. 010/233.822-

Email : secretariat.du.bourgmestre@chaumont-gistoux.be (de 8h30 à 13h).

Secrétariat des Echevins : Henri-Nicolas RENDERS – Tél. 010/68.72.11

Email : secretariat.echevins@chaumont-gistoux.be

Directeur général

Bernard ANDRÉ – Tél. 010/68.72.15 – 0492/22.64.34

Email : bernard.andre@chaumont-gistoux.be

Service Communication / DPO

Nadine TRIEF – Tél. 010/68.70.16

Emails : communication@chaumont-gistoux.be

dpo@chaumont-gistoux.be

Service Protocole / Festivités

Françoise DELVAUX – Tél. 010/68.72.16 (de 9h à 12h)

Email : protocole@chaumont-gistoux.be

Service Salles / Matériel

Elisabeth VAN DER STRAETEN – Tél. 010/68.72.24

Permanence téléphonique : les mardi et jeudi de 9h à 12h

Email : sallesetmateriel@chaumont-gistoux.be

Service Enseignement

Tél. 010/68.70.14

Email : enseignement@chaumont-gistoux.be

Service Accueil Temps Libre (ATL)

Tél. 010/68.72.12

Email : atl@chaumont-gistoux.be

Le service extrascolaire : accueil.extrascolaire@chaumont-gistoux.be

► L'école des devoirs : labulledesavants@chaumont-gistoux.be

► Les plaines de vacances : plaines@chaumont-gistoux.be

Service Population / Etat-civil – Tél. 010/68.72.11

Email : population@chaumont-gistoux.be

etat-civil@chaumont-gistoux.be

Ce service est ouvert au public

► du lundi au vendredi en matinée uniquement de 8h30 à 12h

► le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

► Population : le samedi de 9h à 12h

► Etat civil : le samedi sur rendez-vous.

Pour le service des étrangers :

uniquement sur rendez-vous au 010/68.70.17

Service Urbanisme – Tél. 010/68.72.11

Email : urbanisme@chaumont-gistoux.be

L'accueil du service est ouvert les lundis, mardis et jeudis non fériés de 9h à 12h.

Durant cette période, le service est joignable par téléphone les lundis, mardis, jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 12h.

Le mardi après-midi étant réservé aux nombreux rendez-vous, les architectes du service sont souvent indisponibles par téléphone.

L'accueil du service est fermé du 23/12/2019 au 03/01/2020. Une permanence téléphonique pour le public est organisée les 30, 31/12 de 9h à 12h et de 14h à 16h et le 03/01/2020 de 9h à 12h.

Service Logement / Energie – Tél. 010/68.72.11

Email : eco-passeur@chaumont-gistoux.be

Service Finances et Comptabilité – Tél. 010/68.72.11

Directeur financier : Geoffroy BODART

Email : comptabilite@chaumont-gistoux.be

Service Travaux – Tél. 010/68.72.36

Email : service.travaux@chaumont-gistoux.be

Service Environnement - Espaces verts -

Mobilité – Tél. 010/68.06.91

Email : ml.serret@jmd-consultance.be

► **Maison de l'Environnement**, Rue d'Inchebroux, 8 – Chaumont-Gistoux

Ouvert au public les mardis et jeudis, de 9h à 12h ou sur RV.

Centre sportif André Docquier

Renseignements et réservations – Tél. 010/68.95.33

Email : centre.sportif@chaumont-gistoux.be

Zone de Police « Ardennes brabançonnaises »

► **Bureau d'accueil zonal** : Grez-Doiceau, Chaussée de Wavre 107

Tél. 010/23.27.77 – Fax 010/23.27.78. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 13h.

► **Bureau d'accueil local** : Chaumont-Gistoux, Rue Colleau 2

Tél. 010/23.27.79 ou 0476/07.78.41

Email : zp.ab@police.belgium.eu

Deux accueils sont assurés, au sein du site de Chaumont-Gistoux, les lundi et mercredi de 9h à 12h. En-dehors de ces plages-horaires, les plaintes seront systématiquement actées au sein de l'Hôtel de Police sis à Grez-Doiceau.

Les inspecteurs de quartier restent accessibles, du lundi au vendredi, via le GSM de service.

Pour tout besoin d'intervention et en cas d'urgence : former le 101

C.P.A.S. - Action sociale - Rue Zaine, 9

Permanences du lundi au vendredi jusqu' à 12h (salle d'attente accessible jusqu' à 11h30) – Tél. 010/68.72.50 – Fax 010/68.72.59

Présidente : Natacha Verstraeten – Gsm 0474/47.66.36

Directrice générale du CPAS : Ariane Bauwens – Tél. 010/68.72.53

► **Service social et allocations de chauffage** : Tél. 010/68.72.50

► **Cellule pour indépendants** : Tél. 010/68.72.52

► **Médiation de dettes** : sur rdv – Tél. 010/68.72.79

► **Permanences juridiques** : sur rdv – Tél. 010/68.72.55

► **Lutte contre la violence intra-familiale** : Tél. 010/68.72.55

► **Service de Volontariat (écrivains publics, cours d'alphabétisation...) et Taxi social** : Tél. 010/68.72.51 ou 52

► **Service Aides familiales conventionnées, Aides ménagères et repas chauds à domicile** : Tél. 010/68.72.78

► **Accueil des enfants de 0 à 3 ans** : MCAE « Bruyères et Coquelicots », « Chant de Blés » et « Bouton d'Or ». Inscriptions via le site

<https://www.babiz.be/creche/6/> ou par courrier au CPAS, rue Zaine 9.

Pour tout renseignement, permanences téléphoniques le vendredi

de 9h à 11h et le mercredi de 14h à 16h au 010/68.93.20.

► **Cyber-espace (E.P.N.)** : Rue Zaine 9 – Lundi, mercredi et jeudi

de 9h à 12h30 et le mardi de 14h à 19h. Accès gratuit à 8 ordinateurs et 2 tablettes numériques + Internet avec un animateur

Tél. 010/233.839.

► **Handi-contact, référente PENSIONS, SENIORS et en matière de HANDICAP** : Rue Zaine 9 – Mercredi et vendredi de 9h à 12h

ou sur rdv. – Tél. 010/68.72.78 – Email : seniorsethandicontact1325@publilink.be.

► **Sour'Dimension** : Permanences mobiles pour personnes sourdes et malentendantes – Gsm/Sms : 0479/40.00.24

Email : sourddimension@publilink.be.

► **Haribus** : Maison des jeunes mobile – Tél. 010/68.72.50 ou 0473/33.38.67.  LHaribus-chaumont-gistoux

► **Initiatives locales d'Accueil (I.L.A.)** pour adultes et mineurs étrangers – Tél. 010/68.72.55.

► **Maison de jour communautaire, tables d'hôtes, activités de loisirs et gymnastique adaptées** – Tél. 010/68.72.50.

Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)

Pôle Social, Rue Zaine 9 – Tél. 010/68.72.77 –

Email : ale.chaumont.gistoux@gmail.com

Le service est joignable tous les jours ouvrables par téléphone.

Permanence sur place le jeudi de 9h à 12h.

JARDIN-NET



1325 CORROY-LE-GRAND
Tél. 010 68 84 06



Baudot François
0476 475 524

Baudot Christophe
0476 475 516

Création & Entretien
de tout espace vert

Création & Entretien
de terrains sportifs



DIONBULLES

spa *privatif* entre wavre et LLN

Offrez-vous un moment EXCLUSIF

www.dionbulles.be

Dionbulles 0486/25 35 70

Soins à domicile

Agrées toutes mutuelles

CHAUMONT GISTOUX

DESHAYES Kathleen 0498/46 91 84
LONGUEVILLE Sarah 0473/57 46 19

Soins à Chaumont-Gistoux, Walhain St-Paul
Greze-Doiceau & Incourt

Une décoration réussie, tout le monde en rêve...

Rosalie Trompette®



CONSEIL COULEURS
CONSEIL DÉCORATION & AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
CONFECTION TENTURES & STORES

+32 (0) 475 66 40 10

www.rosalie-trompette.com

DE KOCK WAVRE S.A.



Containers - Centre de Tri
Démolitions - Terrassements - Voiries
Sablères - Centrale à Béton

010/22.85.22 - 02/687.56.02

www.dekock.info



VENEZ DÉCOUVRIR PARMIS NOS NOMBREUSES COLLECTIONS
LES DERNIÈRES TENDANCES 2019

WWW.IGOR.BE

OUVERT 7/7 DE 10H À 18H
Av. VÉSALE, 1 - 1300 WAVRE
TÉL. 010/22.23.67 - INFO@IGOR.BE

A VENDRE : VILLA 4 CHAMBRES

Une splendide villa neuve
4 façades à construire
par l'Ent. Bruno Bosman sprl



FAIRE OFFRE APD **330.000€ ***

Rue du Mont à Pietrain



Sabrina
FEDERICO

gent immobilier
PI 506451



Renseignements complémentaires sur mon site : www.sabrinafederico.be

sous réserve d'acceptation des propriétaires renseignements juridiques via le site et ou demande écrite

Sabrina Federico - Agent immobilier agréée en Belgique ipi 506451

Rue Lahaut 41 - 1325 Chaumont-Gistoux

0476 33 60 22 - contact@sabrinafederico.be

Vous avez la parole... au Conseil communal !

Peu de gens le savent, mais toute personne majeure domiciliée dans la commune, ou un représentant d'une société dont le siège social ou d'exploitation est établi dans la commune, a le droit d'interpeller le Collège lors d'un conseil communal.

► Comment faut-il procéder ?

Le demandeur doit envoyer le texte complet de son interpellation au bourgmestre au moins 15 jours avant la date du conseil communal au cours duquel

il souhaite intervenir. La demande doit concerner une matière de compétence communale, être à portée générale, ne pas porter sur une question de personnes ou des demandes de documentation. Le Collège vérifie la recevabilité de la demande.

Lors du conseil communal, le demandeur disposera de 10 minutes pour faire son exposé. Le collège répondra à son interpellation également en 10 minutes. Le demandeur pourra encore répliquer en 2 minutes. Cela clôt la discussion.

Il n'y a pas de débat ou de vote du conseil, et on passe au point suivant de l'ordre du jour.

L'interpellation est mise dans le procès-verbal du Conseil communal, lequel est publié sur le site internet de la commune.

Voilà une autre forme de démocratie directe et citoyenne. Alors... à vous la parole, pourquoi pas sur la taxe de collecte des déchets ménagers !

Le groupe Villages



Un grand désir de culture à Chaumont-Gistoux

Il n'existe pas de bibliothèques à Chaumont-Gistoux, ni d'académies de musique, ni de musées, ni d'opéras, ni de conservatoires, ni de cinémas, ni de théâtres. Pourtant il existe un peu de tout cela, mais on le sait peu.

Lorsqu'il aspire à voir un bon film, l'habitant de Chaumont-Gistoux se rend à Louvain-la-Neuve, ou réunit quelques amis autour de son écran géant ; quand il veut écouter ou faire de la musique, il se rend au palais des Beaux-Arts, à Bruxelles, ou réunit quelques amis dans son grenier ; quand il est tenté par le théâtre, il gagne aussi Louvain-la-Neuve ou Bruxelles, ou réunit quelques amis

dans une salle villageoise, tel le regretté Freddy Debuyst, à Bonlez.

Ce que nous, les écolos de la commune, nous pensons, c'est que la culture fait partie des droits humains. Qu'il existe une forte aspiration à la rencontrer, et que nous devons la soutenir. Il serait inutile et contre-productif d'élaborer des structures telles qu'on en connaît dans certaines communes proches. Mais nous devons coaliser les énergies qui existent, réunir les talents et promouvoir les lieux et les salles qui accueillent des artistes et des troupes venus de l'extérieur. De nombreuses personnes cherchent à épanouir leur créativité dans des ateliers :

nous devons créer, encadrer, soutenir de telles initiatives.

Bernadette Dauvrin, la nouvelle présidente du Centre culturel, travaille dans ce sens : fédérer les talents et leur permettre de s'épanouir dans une structure rendue plus professionnelle, afin de proposer une offre culturelle enrichie, dans des lieux adéquats, aux amateurs de théâtre, de musique, de lecture... Aux créateurs, aux chercheurs de Beauté.

**Gilles DELACROIX /
Christophe COQ /**

Françoise-Florence MICHEL
La co-présidence de la locale Ecolo



Pour une maison de (belle) vie pour les aînés de Chaumont-Gistoux

Vieillir, prendre de l'âge, rejoindre la communauté des aînés, ... cela ne rime pas avec maladie ni dépendance. Cela ne peut pas être un souci ni une inquiétude. C'est au contraire une belle opportunité, une étape à vivre, pour soi et pour les autres.

Fort de cette conviction, ARC poursuit sa réflexion sur les services à offrir pour garantir une qualité de vie aux plus âgés. Nous nous appuyons sur les travaux du C.C.A. (Conseil Consultatif Communal des Aînés) et sur les récentes études de la Fondation Roi Baudouin portant sur le modèle suédois (modèle TUBBE).

Il en ressort l'importance de rester acteur de sa vie, de ses projets, de ses choix et de participer activement, à son rythme et

à sa mesure. Cette manière de travailler (il s'agit déjà tout simplement de choisir les menus ou de participer à la confection du repas) maintient les seniors en meilleure santé et avec un bon moral... Plusieurs maisons de repos avancent en ce sens, intégrant notamment les principes de la philosophie de Maria Montessori.

Non donc au « home » où la personne attend les repas, les visites, les activités, ... Oui à une solution évolutive, adaptée aux besoins et aux envies de chacun (lieu d'activités multiples en lien avec des partenaires et des associations locales, centre de jour, petite résidence individualisée avec services et/ou avec soins, ...). Oui à un projet inclusif, ouvert

sur le village, où la solidarité et l'entraide peuvent trouver leur place.

En matière de financement aussi, l'innovation sera de mise : financement public, partenariat public-privé, investissement citoyen... : toutes les pistes seront étudiées.

C'est sur ce modèle de « Maison de (belle) vie » pour nos Aînés qu'ARC, en partenariat avec ECOLO, invite l'ensemble des acteurs de la Commune à travailler.

Félicien DELFOSSE,
Conseiller CPAS

et
Natacha VERSTRAETEN,
Présidente du CPAS



Que s'est-il passé lors des conseils communaux depuis les vacances d'été ?

Après une pause estivale en juillet et août, la tenue mensuelle du conseil communal a repris ses droits le 2 septembre pour entamer le dernier quadrimestre de l'année 2019. C'est durant cette période que sont notamment présentés les différents budgets soumis au vote lors des conseils communaux qui se tiennent jusqu'en décembre. Ceux des fabriques d'église ont ouvert « le bal » avec, pour l'ensemble de celles-ci, une intervention communale qui s'élève à 103.489,16 €.

Le Conseil communal du 30 septembre fut marqué par la présentation du Programme Stratégique Transversal (PST). Ce programme est le fruit d'un travail entre le Collège communal, le Comité de Direction et l'ensemble de l'administration. Il est le reflet de la Déclaration de la Politique Communale rédigée par la majorité ARC-ECOLO. Ce programme reprend un ensemble d'objectifs stratégiques, opérationnels et des actions à mener pour les atteindre tout au long de la législature. Il sera évalué chaque année. En voici quelques exemples :

- ▶ **Administration communale** : être une commune offrant un accueil de qualité aux citoyens. Une des actions proposées : des permanences adaptées en analysant et évaluant la pertinence des horaires d'ouverture des services communaux et en les comparant avec d'autres communes.
- ▶ **Urbanisme et aménagement du territoire** : être une commune qui favorise les projets à valeur ajoutée. Une des actions proposées : aménager la vallée du Ronvau en espace didactique.
- ▶ **Agriculture** : être une commune qui reconnaît le rôle essentiel des agriculteurs. Une des actions proposées : réaliser une charte de la ruralité en collaboration avec les agriculteurs et les citoyens.

Pour plus de détails, je vous invite à télécharger le PST sur le site de la commune.

Une quarantaine de citoyens ont assisté à la séance du 4 novembre. Un des points concernait la taxe sur la collecte des déchets pour 2020. M. Offergeld, directeur du département déchets de l'INBW, a rappelé :

1. Le contexte pour Chaumont-Gistoux d'un appel d'offre pour un nouveau marché public en 2020.
2. La quantité des déchets récoltés en porte-à-porte représente 30 % du coût de l'ensemble des collectes et traitement des déchets.
3. L'obligation pour les communes d'appliquer le coût vérité devant être compris entre 95 % et 110 % et répercuté sur la population.
4. L'utilisation des poubelles à puce engendre la plus grande réduction des déchets.
5. Qu'il est trop tard pour modifier le marché public pour 2020.

Un long débat de plus de deux heures a eu lieu entre les conseillers des différents groupes.

Les membres de Villages ont marqué leur désaccord sur le projet de taxe : la partie forfaitaire leur semble trop élevée, ils doutent que le conteneur pour la récolte des déchets organiques soit utilisé par les ménages qui ont un compost. Même si le nouveau projet présenté a tenu compte des remarques émises par les citoyens lors des séances ou par email, cela

reste insuffisant à leurs yeux. La formule proposée ne respecte pas ceux qui font des efforts de tri. Ils auraient préféré l'utilisation de sacs à la place du conteneur organique, une diminution de la partie forfaitaire et une augmentation du prix/kg pour pénaliser davantage ceux qui polluent.

VILLAGES a également regretté le manque de renseignements chiffrés et la non tenue d'une commission sur ce sujet.

La majorité ARC-ECOLO a rappelé :

1. Ce que comprend cette taxe : les collectes des déchets ménagers, organiques, PMC, papier-carton, bulles à verre, les encombrants, les sapins de Noël, l'accès aux recyparcs, le traitement des déchets.
2. Les raisons du choix des poubelles à puce aussi bien pour les déchets ménagers qu'organiques. Les sacs biodégradables ne sont pas hermétiques (liquides qui s'écoulent) et risquent d'être déchirés sur la voie publique soit par le poids excessif soit par des animaux attirés par les odeurs.
3. Le projet amène une réduction de 30 % des déchets par habitant. A l'heure actuelle, un habitant de Chaumont-Gistoux produit 136kg de déchets/an. La nouvelle tarification pénalise celui qui dépasse 100kg/habitant. Celui qui pollue est donc pénalisé par un prix au kg plus élevé au-delà des deux quotas retenus.
4. Le recyclage des déchets organiques vers de la production d'énergie.
5. L'obligation de respecter le coût vérité correspondant à 96,65 % du coût prévu (721.050,91 € / 746.007,60 €). Les chiffres qui ont permis de calculer ce coût vérité ont été remis en séance.

Suite à ce débat qui s'est tenu dans un climat respectueux, le point a été reporté et une commission a été programmée le jeudi 7 novembre.

Durant les séances de ces 3 derniers mois ont été votés :

- ▶ Pour la zone de Police des Ardennes Brabançonnaises regroupant les communes de Grez-Doiceau, Chaumont-Gistoux, Incourt et Beauvechain, une nouvelle répartition des dotations communales, calculée proportionnellement au nombre d'habitants par commune repris au 1^{er} janvier de l'année précédant celle du budget.
- ▶ L'aménagement d'une parcelle des étoiles au cimetière de Bonlez.
- ▶ La 1^{re} modification budgétaire des finances communales et de la zone de secours du Brabant wallon (intervention de notre commune pour 2019 : 536.419,72 €).
- ▶ L'élaboration du programme d'actions 2020-2022 du contrat de rivière « Dyle-Gette ».
- ▶ La déclaration de politique de logement.
- ▶ Les taxes additionnelles au précompte immobilier et à l'impôt sur les personnes physiques. Celles-ci restent inchangées par rapport à 2019.
- ▶ La nomination à titre définitif d'une directrice d'école.
- ▶ La mise à la pension de 3 institutrices primaires.
- ▶ La désignation d'un fonctionnaire sanctionnateur.
- ▶ Le renouvellement et la désignation des membres de la CCATM.

Pierre-Yves DOCQUIER,
Conseiller communal

Stop aux cambrioleurs

Depuis plusieurs années, nos habitants et notre zone de police sont confrontés à une hausse des cambriolages entre octobre et février.

Quelques bons réflexes peuvent nous permettre d'endiguer ce fléau et d'arrêter les auteurs.

Tout d'abord, suivez nos conseils en technoprévention. Via Facebook et Twitter, nous diffusons régulièrement des conseils pratiques afin de limiter le risque de subir un cambriolage.

Ensuite, n'oubliez pas vos voisins! Ils peuvent surveiller votre maison pendant votre absence. Parlez-en avec eux. Pensez également à bien fermer votre habitation à clé et à fermer les fenêtres, même à l'étage. Evitez de laisser trainer votre échelle et vos meubles de jardin dehors. Une table et une chaise permettent à certains voleurs d'escalader et de s'introduire par l'étage.

Nos patrouilles de police sont organisées en tenant compte des activités des cambrioleurs. En analysant leurs heures d'activité, leurs modes opératoires et leurs modes de déplacement, nous adaptons notre fonctionnement. Nous orientons nos patrouilles ou renforçons notre présence sur le terrain. L'objectif consiste soit à faire fuir les auteurs avant qu'ils ne puissent agir, soit à les attraper en flagrant délit.



Enfin, **via le 101**, vous pouvez signaler les situations suspectes. En effet, si vous constatez quelque chose d'anormal ou d'inhabituel comme un véhicule inconnu qui roule à faible allure, des personnes dans le jardin de votre voisin, des promeneurs qui observent les habitations, signalez-le immédiatement. Notre province dispose d'un service 101 recevant les appels à toute heure du jour et de la nuit. L'appel permettra de dispatcher le plus rapidement possible nos équipes présentes sur le terrain.

N'ayez donc pas crainte d'appeler la police, vous ne dérangez pas! Nous sommes là pour répondre aux situations suspectes et stopper les cambrioleurs.

Laurent BROUCKER,
Chef de Corps

► Vous n'aimez pas être suivi par un véhicule de police?

Alors, suivez-nous dorénavant sur Facebook et Twitter : @ZPAB5272



Infirmiers conventionnés

Nous sommes disponibles
7 jours sur 7 . 24h sur 24

Votre santé, notre priorité

Soins à Domicile
Des Soins De Rêve

Soins d'hygiène (toilettes)
Soins palliatifs
Injections
Prise de sang
Pansements
Diabète
etc.



Soins infirmiers à domicile par une équipe professionnelle.
Appelez-nous!!!

010/43.91.26 ou 0483/29.29.74
contact@DesSoinsDeReve.be www.DesSoinsDeReve.be

VÉTÉRINAIRES

JUPSIN & HERNALSTEENS



Petits animaux & Chevaux

Traitement par laser de 4^e génération
Rue Peumont 2A • 1325 Chaumont-Gistoux

M. JUPSIN **A. HERNALSTEENS**
0475 81 68 08 **0477 27 60 41**
marc.jupsin@gmail.com anne.hernalsteens@gmail.com

Pour bien démarrer votre construction

HOSLET S.A.
E-MAIL : info@hoslet.be
Site Internet: www.hoslet.be

TOUS TRAVAUX DE TERRASSEMENTS ET DE DÉMOLITIONS



40 ANS D'EXPERIENCE

TRANSPORTS DE TERRES - SABLES - GRAVIERS



Pour tous renseignements

Chaussée de Huy, 191 à 1325 CHAUMONT-GISTOUX
T.V.A.:0406910644 - RCN 33348 - Eng. 030412/04/08
Tél. 010/68.80.57 - Fax. 010/68.02.35

Traiteur Dassonville
Carte - menu - buffet
FÊTES DE FIN D'ANNÉE

MENU : 30 € / Pers.

Crème de chicon
—
Mousse de volaille Bayadère
—
Suprême de faisan farci
Jardinière de légumes
Sauce périgourdine
Pomme paillason
—
Bûche ou cœur

MENU : 39 € / Pers.

Ballotine de saumon fumé sur lit de cresson
Ou
Assiette découverte
(Assortiment de terrine et de foie gras maison)
—
Bisque de homard à l'armagnac
Ou
Crème de Saint-Jacques au pistil de safran
—
Coquille Saint-Jacques aux aromates
Ou
Escalope de foie gras à la normande
—
Filet de biche grand veneur
Ou
Mignon de veau aux morilles
—
Les plats sont accompagnés de jardinière de légumes
Croûtes de p'tit, gratin dauphinois ou pommes paillason
—
Bûche de Noël
Cœur de l'an nouveau

> A PARTIR DE 10 PERSONNES <

Le Prestige à 39 €

1/2 Demoiselle en Bellevue
Ballotine de saumon fumé de Norvège
Terrine de Saint-Jacques
Œuf farci à la mousse de saumon
Terrine de gibier et ses confits
Caille farcie à l'Ardennoise
Jambon de nos forêts et ses fruits de saison
Filet de bœuf en croûte de pesto
Salades et crudités de saison
Choix de sauces, pains et beurre

Grand classique à 24 €

Saumon fumé doux maison
Tomate farcie à l'Ostendaise
Bavarois d'avocat aux petites grises
Danne de saumon en belle vue
Terrine de lotte et potereaux
Œuf farci verdurette
Terrine de gibier en croûte
Rôti de veau Lucullus
Jambon de parme et fruits de saison
Salades et crudités du marché
Choix de sauces, pains et beurre

📍 rue du Château 93 – Bousval
📍 rue Florémond 40 – Chaumont-Gistoux

Pour vos commandes
☎ 010 881 315
☎ 0477 659 425
☎ 0477 171 324
✉ fernande.dassonville@proximedia.be
🌐 www.traiteurdassonville.be

Nous livrons jusqu'à 19hr

Le traiteur Dassonville
Vous souhaite de bonnes
Fêtes de fin d'année

De la vie dans nos écoles

Depuis quelques années, la Commune de Chaumont-Gistoux organise des animations sur le thème de la **sécurité routière**. Celles-ci permettent aux enfants d'acquérir des habiletés motrices, de mieux anticiper et maîtriser les dangers de la route.

Au mois de septembre, les élèves de 5^e et 6^e primaires de notre commune ont participé à une animation «sécurité routière» sur la piste d'éducation à la mobilité qui se situe au centre sportif. Cette animation s'est déroulée en deux temps : une demi-heure théorique durant laquelle les bases du code de la route ont été revues : les familles de panneaux, les règles de priorité, le «tourne à gauche» et la place du cycliste sur la chaussée. L'heure suivante était consacrée à la mise en pratique de ce qui avait été vu (ou revu).

En plus de ces activités proposées durant la semaine de la mobilité, en partenariat avec la Zone de Police des Ardennes Brabançonnaises, la classe de 5^e primaire de l'école de Bonlez participera cette année scolaire au **Brevet du Cycliste** en collaboration avec l'ASBL Pro Vélo.

Le Brevet du Cycliste offre aux jeunes la perspective de devenir acteurs de leur mobilité. Encadrés par leur enseignant et un formateur de Pro Vélo, les élèves apprennent, dans leur

environnement immédiat (proche de leur école), les bases de la conduite à vélo en toute sécurité et en autonomie.

Ces animations se dérouleront durant 4 jours au **en février et mars 2020**. Les enfants apprendront à maîtriser leur vélo en site protégé (trajectoire, lever de bras, regard...), le code de la route, les bons comportements et les infrastructures spécifiques aux cyclistes. Ensuite, ils s'exerceront dans la circulation et sur un parcours autour de l'école comprenant différentes difficultés (rond-point, tourner à gauche, sens unique limité...). Après 3 journées complètes de formation, les élèves passeront leur brevet : ils partiront individuellement faire le tour du parcours et seront évalués par des examinateurs à chaque carrefour. Sur la base de l'évaluation globale de leur parcours, ils réussiront ou non leur brevet.

Au terme de cette année, nous évaluerons ce projet et le proposerons à d'autres écoles de notre commune.

L'objectif étant, bien sûr, de garantir la sécurité de nos enfants tout en les encourageant à enfourcher leur bicyclette pour se rendre à l'école.

Philippe DESCAMPS,
Echevin de l'Enseignement

Ecole de Bonlez

Code de la route avec des policiers au Ronvau



Le 24 septembre 2019, notre classe de 5^e primaire de Bonlez a réalisé une activité sur le code de la route, sur le parking du centre sportif du Ronvau.

Là-bas, des policiers nous ont accueillis très gentiment. Ils nous ont conduits à leur camionnette, là où il y avait un panneau blanc avec un carrefour dessiné dessus. Un des policiers nous a alors réexpliqué les différentes familles de panneaux (en effet, nous les avons déjà vus en classe). Nous avons aussi appris comment réagir lors de certaines situations.

Ensuite, ils nous ont divisés en deux groupes, un qui a commencé par les vélos et l'autre par les cuistax, qui représentaient les voitures. Nous avons ensuite roulé environ vingt minutes sur un circuit avec des panneaux et des feux tricolores avant de changer de groupe. Finalement, nous étions éliminés dès que nous commettions une infraction. Très vite, le bus est arrivé et nous sommes repartis vers Bonlez.



C'était génial d'apprendre en s'amusant. Vivement les choses sérieuses sur la route.

Pauline,
Élève de 5^e primaire à Bonlez



L'école de Corroy-le-Grand a aussi participé



Vers le zéro déchet et au-delà...

Depuis plusieurs mois déjà, des jeunes mais aussi des enfants manifestent régulièrement afin de protéger notre environnement. De façon concrète et régulière, ces enfants et jeunes de notre commune lient leurs paroles aux actes.

Le Collège communal a fait le choix d'une alimentation équilibrée en proposant des **goûters sains** dans les écoles. À 10h, chaque jour, dans certaines classes, les élèves apportent aussi une collation pour leurs copains. A tour de rôle, ils proposent un produit laitier, un fruit, un légume, des céréales...

Depuis plusieurs années, les enseignants, les parents et les différents services communaux sont attentifs à la qualité de l'alimentation. Encouragés par la dynamique mondiale, nous sommes également attentifs à réduire la quantité de déchets qu'occasionnent les collations suremballées.

Aujourd'hui, trier et recycler nos déchets ne suffit plus. Poubelle bleue, tri des papiers et cartons, piles usagées, verre, bouchons, compost... C'est déjà un bel effort mais néanmoins nos poubelles restent encore trop remplies. Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas!

Il n'est pas rare d'être rappelé à l'ordre par nos enfants lors de nos courses... « Non n'achète pas cela, il y a trop de plastique! » Avec eux, cela peut même vite devenir un jeu.

Depuis ce 2 septembre, une école de notre commune a choisi d'aller encore plus loin en supprimant les poubelles de déchets résiduels des classes. Un compost pour les déchets organiques a été mis en place, les enfants y laissent leur trognon et autres épiluchures. Tous les déchets plastiques restent dans la boîte à tartines et sont ramenés à la maison avec l'objectif que ceux-ci disparaissent peu à peu.

Prochainement, les poubelles bleues seront aussi supprimées. Nous demanderons alors aux enfants de venir avec une gourde d'eau à l'école et de ne plus apporter de berlingots, de bouteilles en plastique et de boissons sucrées.

D'autres écoles ont le souhait de poursuivre ce grand élan. Grâce aux poubelles à puce, il sera même possible pour les enfants d'analyser l'évolution de leur consommation de déchets.

C'est sûr, nos habitudes seront un peu bousculées! Pourtant ce nouveau comportement est apprécié par les enfants car ils en comprennent la raison. Comme souvent, et encore une fois, le changement passe par l'éducation!

Dans nos unités scouts aussi, nos jeunes prennent le pli. Ici et là, des camps « zéro déchet » voient le jour. Une troupe de 45 jeunes n'a utilisé que deux sacs poubelles, en dix jours durant son camp d'été. Epatant!

Bien sûr nous rencontrerons encore certaines difficultés et nous devons nous adapter à certains cas particuliers, mais nous souhaitons que nos écoles et nos mouvements de jeunesse s'inscrivent de façon volontariste dans le développement durable.

Ensemble, encouragés par nos plus jeunes, nous sommes en route à Chaumont-Gistoux vers le zéro déchet!

Philippe DESCAMPS,
Echevin de l'Enseignement, l'ATL et la Jeunesse

A pied? A cheval? A vélo!

Nous sommes 5 employés de la commune de Chaumont-Gistoux à venir travailler avec joie à vélo. Certains tous les jours, d'autres un peu moins, mais toujours régulièrement. Nous avons pris le temps d'un dîner sandwich pour vous partager notre expérience et qui sait... vous donner l'envie de mettre les pieds sur les pédales ?

Qu'est-ce qui nous pousse à venir à vélo ? Pourquoi décider un jour de venir au boulot à vélo ?

- ▶ L'offre des transports en commun n'était pas adéquate ;
- ▶ Par pur plaisir, j'adore rouler à vélo ;
- ▶ La facilité du vélo avec assistance électrique pour assurer au niveau des dénivelés a levé mes freins ;
- ▶ Parce qu'on a une seule voiture pour deux ;
- ▶ Par choix écologique, l'envie de moins polluer avec mon véhicule ;
- ▶ Parce qu'il y a un bon incitant financier de la part de l'employeur ;
- ▶ Pour l'économie de carburant de mon véhicule ;
- ▶ Pour ma santé, pour prendre l'air, faire de l'exercice ;
- ▶ Pour avoir un temps pour moi, c'est comme un temps de méditation ;
- ▶ Cela nous a permis de supprimer une de nos 2 voitures et de faire de belles économies (assurance, carburant, taxes) ;
- ▶ Nous avons d'abord testé gratuitement un vélo électrique avant de prendre la décision d'en acquérir un et après ce test, c'était clair, nous étions convaincus !

Combien de km pour un trajet simple ?

Nous parcourons entre 4,5 et 13,5km par trajet : 4,5km (Longueville), 6km (Wavre), 10,4km, 13,2km, 13,5km (Ottignies).

Et au niveau du temps de trajet ?

- ▶ Pour les 3 cyclistes qui viennent d'Ottignies, cela prend juste 10 minutes de plus que le trajet en voiture (le trajet à travers champs réduit bien la distance du trajet en voiture) ;
- ▶ Pour la cycliste de Longueville, cela prend 5 minutes de plus.

Nos petits plaisirs ?

- ▶ Sentir les odeurs des plantes, des fleurs, profiter pleinement du paysage qui change selon les saisons ;
- ▶ Croiser des lièvres, des chevreuils, des poneys, des écureuils, des renards, ... ;
- ▶ « Être » dans les paysages ;
- ▶ Rencontrer plus directement les gens que l'on croise : un bonjour ;
- ▶ Arriver au boulot vivifié.

Nos trucs et astuces

- ▶ Utiliser les cartes et circuits des points nœuds qui sont super bien faits et font découvrir de belles alternatives pour les cyclistes ;



- ▶ S'équiper d'un gilet fluo pour être visible ;
- ▶ Le port du casque est plus que vivement conseillé ;
- ▶ Faire graver son vélo pour la sécurité ;
- ▶ Tester un vélo à assistance électrique chez Pro Vélo (à la gare d'Ottignies ou <http://mobilite.wallonie.be/news/je-teste-lelectrique>) ;

De gauche à droite : Grégory (Service Environnement), Anne (Secrétariat du Bourgmestre), Nicolas (Service Juridique) et Xavier (Service A.T.L.)



- ▶ Profiter de la prime de 200€ de la Province du Brabant wallon pour réduire le coût d'achat du vélo ;
- ▶ Prendre une assurance « dépannage » en complément de son assurance auto.

Idées préconçues

- ▶ Nous arrivons en sueur au boulot. **FAUX!**
- ▶ Il faut un équipement sophistiqué. **FAUX :**
Certaines enseignes proposent du matériel performant à des prix très concurrentiels ; hormis le casque, une veste et un pantalon imperméables suffisent.
- ▶ On doit s'habiller en « cyclo » et se changer quand on arrive au boulot. **FAUX!**
Nous nous habillons comme pour prendre la voiture (même en jupe et talons pour les dames) bien que nous prévoyions parfois une paire de chaussures de rechange.
- ▶ Je ne suis pas sportif(ve) donc ce n'est pas pour moi. **FAUX!**
Il suffit de tester pour se rendre compte que c'est à la portée de toutes et tous.

- ▶ Un vélo électrique coûte cher **VRAI** et **FAUX!**
Tout dépend de l'usage que l'on en fera, voilà pourquoi il faut tester et prendre un vélo fiable si on se décide.
- ▶ Je ne sais pas entretenir ni réparer un vélo : **PAS GRAVE!**
L'atelier Pro Vélo propose dépannage et entretien à des prix défiant toute concurrence et, en plus, ils sont très sympas. Toutes les enseignes proposent ce service pour leurs vélos également.

N'hésitez pas, tentez l'expérience, venez nous interpellier à ce sujet et surtout... rejoignez-nous!

Faire partie des cyclistes de la commune ajoute du lien entre collègues.

Anne-Sophie
(Service Enseignement)



Le service d'hiver

L'hiver frappe à nos portes, et comme chaque année, sept équipes de déneigement composées d'une quinzaine de personnes du Service Technique se mobilisent afin de garantir au mieux vos déplacements en toute sécurité sur environ 170km de voirie et cela en 3 heures de temps seulement!

Les routes gérées par nos équipes englobent des voiries qualifiées de « principales » et de « secondaires » selon leur influence sur la mobilité générale. Les axes principaux sont déneigés prioritairement par 3 véhicules gros porteurs. C'est notamment le cas des voiries empruntées par le TEC et le bus scolaire. Les 4 autres véhicules sont affectés au déneigement des autres voiries communales. Une attention toute spéciale est portée aux voiries en forte pente et aux différents endroits critiques ou particulièrement sensibles. Nous tablons sur environ 1 h30 pour réaliser un épandage. A raison de 5 à 6 grammes par m² en cas de gel et de 10 grammes par m² en cas de neige, ce sont environ 30 tonnes qui sont épandues à chaque rotation.

Nous privilégions, dans la mesure du possible, les épandages préventifs. Cependant, en cas de fortes chutes de neige, leur efficacité est sensiblement réduite, voire nulle. Le recours aux chasse-neige devient alors indispensable. Cinq des sept véhicules en sont équipés.

A noter : les produits fondants ne sont efficaces que s'il y a, dans les voiries concernées, suffisamment de trafic pour broyer le sel.

Parallèlement, une équipe assure le déneigement des écoles, des escaliers, des trottoirs des bâtiments communaux et solutionne les problèmes spécifiquement localisés.

Afin d'optimiser le service de déneigement et de libérer le passage des épanduses, nous en profitons pour vous demander de ne pas laisser vos véhicules sur la voirie pendant les fortes chutes de neige. Nous vous rappelons également que le déneigement des trottoirs incombe aux riverains.

Merci aussi de penser à votre facteur, qui, en hiver, doit circuler sur des trottoirs glissants ou atteindre votre boîte aux lettres en effectuant des pirouettes dignes d'Holiday On Ice.

Le Service Travaux



Du vert dans nos cimetières

Depuis le 01 juin 2019, les communes ont l'obligation de respecter le « zéro phyto » dans la gestion de leurs espaces verts. On l'oublie parfois, car ils ont toujours été très minéralisés, mais les cimetières font partie de nos espaces verts. Plus question donc d'utiliser des produits phytopharmaceutiques pour leur entretien.

Il faut changer nos habitudes, notre regard sur ces espaces et leur redonner de la couleur, oser réinviter la nature dans ces lieux de recueillement.

Pour aménager nos cimetières, la commune bénéficie d'un accompagnement gratuit d'Ecowal, dont les bureaux sont situés à Corroy-le-Grand. Mélanie Appeldoorn y travaille à temps plein comme architecte paysagiste. C'est elle qui a, par exemple, dessiné la future parcelle des étoiles bientôt réalisée dans le cimetière de Bonlez.

Mélanie APPELDOORN : Ecowal est une asbl subventionnée en partie par la DGO3 (Direction Générale Opérationnelle de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement). Nous aidons les communes en Wallonie à végétaliser leurs espaces verts. Cela peut concerner un parc, un rond-point, une entrée de ville, le fleurissement devant la Maison communale. Suite à la directive « zéro phyto », on nous a rajouté une mission cimetières. Il faut savoir que les cimetières font partie des plus grands espaces verts d'une commune (à Chaumont-Gistoux, la superficie accumulée de nos 9 cimetières couvre un peu plus de 3 hectares).

Au sein de notre asbl, nous collectionnons aussi des plantes indigènes, des écotypes, pour maintenir les origines. Par exemple l'arnica, l'helichrysum. Ces semences sont produites sur bâches, on teste des cultures, on fournit les entreprises avec des semences d'origine garantie (plus adaptées au climat, au sol et plus écologiques pour les abeilles sauvages). D'où l'intérêt de protéger ces plantes, pour préserver aussi les papillons ou encore les chauves-souris.

Quand j'ai commencé à m'intéresser aux cimetières, j'ai réalisé qu'ils ne répondaient plus aux demandes actuelles d'esthétique. Les nouvelles générations désertent les cimetières car ils craignent le minéral, les concessions abandonnées, le gravier dans les allées, ... Ils trouvent les aménagements trop aseptisés, tout y est trop bien rangé alors qu'un cimetière devrait

être pensé aujourd'hui comme un parc, avec des espaces de recueillement, des bancs, de la place pour respirer ...

Nous devons pouvoir y vivre un deuil de manière plus sereine. Le végétal y a sa place. L'homme doit retisser le lien avec la nature et notre mission consiste à aider les communes et les fossoyeurs à embellir et faciliter l'entretien de leurs cimetières. On peut travailler sur tout ce qui est susceptible d'être végétalisé : l'entrée d'un cimetière, un parking, un monument aux morts, la parcelle des anciens combattants, un ossuaire, une allée. J'y intègre des plantes mellifères et indigènes.

Il y a une belle dynamique qui se développe à présent avec les fossoyeurs. Ils préfèrent travailler dans les cimetières végétalisés, ils sont plus enthousiastes parce que le travail se voit et qu'ils reçoivent un retour de la part des habitants.

L'ancienne génération a une vision de la nature contrôlée et maîtrisée alors que les plus jeunes désirent plus de spontanéité... J'essaie, dans les aménagements que je propose, de concilier ces deux approches, avec des zones délimitées par des bordures, des espaces dégagés pour circuler, un espace commémoratif...

À la mi-novembre, le cimetière de Longueville a été le premier à voir ses allées retravaillées. Dans les cimetières de Bonlez, de Vieusart ou de Dion, des essais d'ensemencement ont été réalisés peu avant l'été. Bientôt, dans ceux-ci, nos fossoyeurs retravailleront les allées pour garantir une végétalisation harmonieuse ...

La végétalisation d'un cimetière prend du temps ... celui nécessaire à la nature pour reprendre sa place. Le cimetière de Longueville vivra une période de transition durant quelques mois ... Merci beaucoup pour votre compréhension et votre patience durant cette phase de chantier un peu ingrate ...

Un affichage pour annoncer les travaux est en place. Nous vous invitons également à prendre connaissance de cette affiche bientôt installée dans tous les cimetières de notre commune. Quelques conseils pour entretenir et nettoyer les tombes de vos proches, tout en respectant le travail effectué par nos fossoyeurs (le sedum et la végétation supportent mal les produits corrosifs ...).



Entretien vos tombes de manière écologique

Comment entretenir vos tombes sans eau de javel ou produits toxiques ?

- Nous vous recommandons d'utiliser
- pour le grand nettoyage de la tombe : Du **savon noir**
 - Pour l'entretien habituel de la tombe : Du **Blanc de Meudon** (ou Blanc d'Espagne), une poudre d'argile ou de craie à mélanger avec de l'eau



Ces produits sont naturels, 100% biodégradables et respectueux de l'environnement. Ils ne polluent pas l'eau en s'infiltrant dans le sol.

Nous vous remercions de respecter ces consignes



et de bannir les produits toxiques



Végétalisation du cimetière de Longueville

Le premier projet de végétalisation intégrale de cimetière a débuté courant novembre à Longueville, rue Arthur Libert.

Les travaux sont réalisés par notre équipe de fossoyeurs (Philippe Claus, Samuel Hesbois et Sacha Delcorps) en collaboration avec Cyréo, coopérative à finalité sociale, spécialisée en entretien et gestion de cimetières.

Une première opération a consisté à « dégommer » (retirer une épaisse couche de gravier) l'ensemble des allées et espaces recouverts actuellement de gravier de manière à obtenir une épaisseur de gravier variant de 1 à 3 cm.

Ce « dégommage » a été suivi d'un hersage mécanique réalisé à la herse rotative, destiné à ameublir le sol.

Une fois ces phases de préparation terminées, l'ensemencement des allées sera réalisé au printemps avec un mélange spécifique de semences, en vue d'obtenir un gazon fleuri résistant au piétinement.

Les espaces restreints situés entre les tombes et monuments funéraires sont quant à eux végétalisés par la pose de tapis de sedum, une plante grasse vivace nécessitant peu d'entretien.

Il est à noter que l'ensemble des cimetières de Chaumont-Gistoux fera l'objet du même programme qui s'étalera sur plusieurs années.

Jean-François ALLARD,
Directeur des Travaux



► CHRONIQUE AGRICOLE

Agriculture : deux chartes, sinon rien!

Dans le dernier numéro d'Amalgame, nous lançons un appel à candidatures auprès des agriculteurs et des habitants de Chaumont-Gistoux pour élaborer ensemble une charte... celle de la ruralité, de la convivialité ou du mieux vivre ensemble, peu importe le nom qu'on lui donnera.

L'objectif de ce document coécrit? Compiler les éléments essentiels à la compréhension de la vie rurale et de son rythme, afin de permettre à tous (habitants néoruraux ou natifs de nos villages) de mieux comprendre et d'accepter les impératifs de la vie à la campagne. Vous savez, ce coq qui chante dès l'aube, ce tracteur qui n'avance pas assez vite sur la route, ces vaches qui se font entendre, cette moissonneuse qui travaille parfois la nuit. Mais aussi cette haie qu'il faut tailler pour ne pas la laisser déborder sur la route, cette pelouse qu'on ne peut pas tondre le dimanche, ce chien qu'on devrait garder en laisse...

Chacun, habitant ou agriculteur, a des droits et des devoirs. Mais finalement, à bien y regarder, la recette n'est pas bien compliquée :

► Pour mieux comprendre son voisin, souvent, il suffit de mieux le connaître

Nous avons donc été très heureux de recevoir une bonne dizaine de candidatures d'agriculteurs et d'habitants de Bonlez, Longueville, Dion-Valmont, Vieusart ou encore Corroy-le-Grand pour imaginer ensemble ce qui constituera le cœur de cette charte. Nous avons organisé notre première rencontre fin octobre. De nombreux échanges, une écoute partagée et le désir d'avancer rapidement. Si tout roule comme sur des roulettes, nous espérons avoir le plaisir de partager avec vous cette charte de bon voisinage sous forme de feuillet détachable déjà dans l'Amalgame du Printemps prochain.

► Chaumont-Gistoux, commune pilote pour tester un nouveau référentiel

L'utilisation des produits pharmaceutiques en agriculture fait débat et dépasse aujourd'hui les frontières du monde agricole pour devenir un sujet de société. Résultat : les habitants s'inquiètent, questionnent et les agriculteurs se sentent, eux, incompris. D'où la nécessité de favoriser le dialogue entre les deux parties. C'est le souhait exprimé par les membres

du Collectif Référentiel Phyto, un regroupement d'organisations telles que la FWA, Fugea, Protect'eau, le Collège des producteurs ou l'Union des Villes et Communes de Wallonie et bien d'autres encore. Ensemble, elles ont imaginé un référentiel pour améliorer le vivre ensemble entre agriculteurs et riverains. Suite à un travail de plusieurs mois, 17 actions ont été définies, en vue de limiter les risques liés aux produits phytopharmaceutiques. Ces actions volontaires peuvent être prises à l'échelle communale par tous sur la question des phytos, sous l'impulsion et accompagnés par la commune.

Le référentiel a été présenté fin juillet dans le cadre de la Foire agricole de Libramont et l'appel a été lancé pour tester la méthode avec 10 communes pilotes volontaires.

Chaumont-Gistoux a été retenue parmi les 25 communes qui ont posé leur candidature et bénéficiera donc d'un accompagnement du collectif durant six mois, pour préparer la prochaine saison culturale. Les neuf autres communes sont : Honnelles, Villers-le-Bouillet, Eghezée, Ohey, Gembloux, Ath, Attert, Fernelmont et Héron. Une première rencontre sera organisée fin de l'année pour expliquer en priorité la méthode aux agriculteurs qui souhaiteraient s'engager dans le projet. Dans un second temps, vous serez invités, en tant que riverains, à participer à la suite des opérations. Si vous avez des questions ou un intérêt pour ce projet, n'hésitez pas à nous le faire savoir à cette adresse : aurelie.vaneeckhout@chaumont-gistoux.be.

Aurélien van EECKHOUT,
Echevine de l'Agriculture





PRÉ-PRESSE

Création sur-mesure de vos supports et outils de communication papier.



IMPRESSION

Petits imprimés, travaux de ville, dépliants, panneaux, livres, brochures, grands formats...



PHOTOS & DRONES

Photos et vidéos personnalisées mettant en valeur vos activités et votre savoir-faire.

La collecte de nos déchets ménagers s'effectuera bien par le biais de deux conteneurs à puce, dès le 1^{er} janvier 2020

Petit rappel des faits...

Le 25 mars dernier, le conseil communal se prononçait sur le lancement d'un nouveau marché public pour la collecte des déchets ménagers. L'option présentée et retenue consiste à collecter, **à partir du 1^{er} janvier 2020**, les ordures ménagères et les déchets organiques en deux conteneurs à puce. Cette formule a été votée par 11 Oui, 4 Non et 4 Abstentions.

Pourquoi changer de système ?

Notre contrat actuel avec l'Inbw arrive à échéance le 31 décembre 2019. Le suivant nous lie, comme le précédent, pour une durée de 4 ans. Si nous voulons réduire notre production de déchets, il est donc temps de se poser les bonnes questions et d'adapter nos comportements. Notre objectif : réduire notre production de déchets, d'au moins 30%. En moyenne, à Chaumont-Gistoux, un habitant produit **136 kilos de déchets** ménagers par an. Notre souhait : tomber rapidement en-dessous de la barre des 100 kilos. Et le moyen le plus efficace d'y arriver passe par les poubelles à puce.

Concrètement, ce changement ne touche donc que votre sac poubelle blanc actuel. Les **collectes de PMC et de papier/carton restent inchangées**. Dorénavant, il vous sera demandé de trier et séparer vos déchets organiques (à mettre dans le conteneur vert) de vos déchets ménagers résiduels (à mettre dans le conteneur gris). Dans votre est taxe compris un forfait de 12 levées annuelles pour le conteneur gris et de 18 levées annuelles pour le conteneur vert. **Le camion continue à passer chaque semaine dans votre rue** : c'est à vous de décider quand vous sortez vos conteneurs (on vous conseille évidemment d'attendre qu'ils soient remplis). Si vous dépassez le nombre de levées ou de kilos prévus dans votre taxe, les suivants vous seront facturés au prix de 1,15€ la levée supplémentaire, 0,45€ le kilo résiduel supplémentaire et 0,085€ le kilo organique supplémentaire.

Six séances d'information publiques :

Quatre séances publiques ont été planifiées pour informer au mieux les habitants de ce changement. Sachant que cette thématique concerne tous les citoyens dans leur quotidien, la première séance d'information a été organisée au centre sportif du Ronvau. Près de 500 personnes se sont déplacées pour y assister. Les suivantes ont connu un succès identique et ont fait salle comble. Nous en profitons pour vous présenter nos excuses pour les difficultés rencontrées pour y assister. Vu les nombreuses demandes, nous avons donc organisé deux réunions supplémentaires mi-novembre. Nous réalisons bien entendu que tout le monde n'a pas pu profiter de toutes les informations/explications qui y ont été communiquées.

En pratique...

Si vous avez des questions ou des inquiétudes concernant le fonctionnement du système de conteneurs à puce, plusieurs solutions s'offrent à vous aujourd'hui :

- ▶ vous pouvez consulter la FAQ en ligne sur le site de la commune (www.chaumont-gistoux.be) ; les réponses aux questions les plus fréquemment posées s'y trouvent.
- ▶ vous pouvez contacter Marie-Laurence Serret, notre conseillère en environnement pour toute question générale et/ou

technique, ainsi que pour les dérogations (bâtiments inadaptés, rues non accessibles par le camion de collecte, ...) à l'adresse suivante : ml.serret@jmd-consultance.be ou en téléphonant à la Maison de l'environnement au 010/68.06.91, le mardi et jeudi de 9h à 12h.

- ▶ vous pouvez composer le **numéro vert gratuit de l'Inbw 0800/11.251** pour toute question concernant vos conteneurs ou vos données personnelles.

Une question souvent posée durant les séances publiques : Que peut-on mettre dans le conteneur vert ? Il est destiné aux déchets biodégradables : restes de repas, épluchures de fruits et de légumes, coquilles de moules, petits os, déchets de jardin, litières biodégradables, mouchoirs en papier, essuie-tout, matières biodégradables. **Les langes ne sont pas acceptés dans ce conteneur.**

Les sacs blancs jusqu'au 31 décembre

Depuis le 4 novembre dernier, vous avez la possibilité d'acheter des sacs poubelles blancs à la pièce, à l'accueil de la Maison communale. Vous pouvez également y rapporter les rouleaux entiers dont vous n'auriez pas l'utilité. Ils vous seront remboursés. A partir du 1^{er} janvier 2020, plus aucun sac blanc ne sera collecté.

Comité de suivi

L'année 2020 doit être vue comme une année test. Nous n'avons pas encore de chiffres sur lesquels nous baser et il est certain que le système est perfectible. Vous avez été nombreux à manifester un intérêt pour la gestion de nos déchets et la politique mise en place pour les années à venir. Nous vous proposons de poser votre **candidature pour faire partie du comité de suivi** qui se réunira dès le printemps prochain. Nous pourrions analyser ensemble les problèmes rencontrés, les projets à mettre en place pour améliorer le système, pour encourager et soutenir tous les habitants à diminuer leur production de déchets. Si vous souhaitez vous impliquer davantage dans la vie de votre commune, n'hésitez pas à vous manifester à cette adresse : aurelie.vaneeckhout@chaumont-gistoux.be

Aurélien van EECKHOUT,
Echevine de l'Environnement

Premier jour de collecte en conteneurs à puce : le mardi 7 janvier 2020



Etienne OFFERGELD, Directeur du Département Déchets de l'InBW, (l'intercommunale qui gère les déchets des 27 communes du Brabant wallon) partage son point de vue sur les questions les plus fréquemment posées lors des réunions d'information.



► **Comment expliquer l'augmentation des coûts des services de l'InBW (par exemple, notre quote-part dans la gestion des parcs à conteneurs est passée de 74.998 € en 2008 à... 234.629 € en 2019). Qu'est-ce qui justifie une augmentation annoncée de 5 % chaque année ?**

Les prix des services, les coûts des salaires sont indexés systématiquement pour suivre l'évolution des coûts de la vie. Les subsides régionaux diminuent! Les investissements étaient subventionnés à 85%. Actuellement, ces subsides sont tombés à 0% pour certaines choses et passés à 30, 60 et maximum 70% pour le reste. Par le passé, la Région wallonne finançait la collecte et le traitement des déchets dangereux des ménages sur les recyparcs. Ce n'est plus le cas! Elle finançait aussi le déficit de filière éventuel de la collecte et du traitement des Papiers/Cartons, ce n'est plus le cas non plus! Les parcs à conteneurs sont vieillissants et des travaux importants doivent être réalisés. Les vols, incivilités et conflits ont nécessité l'installation de caméras de surveillance : donc des coûts. La bonne gestion des recyparcs a conduit à des engagements de personnel supplémentaire afin de garantir la présence de minimum deux préposés par parc, de manière continue. La taxe kilométrique a aussi impacté les coûts de transports. Les coûts de traitement des déchets ont augmenté et les coûts de reprise des matériaux à recycler ont diminué. Il y a aussi une augmentation de la taxe sur l'incinération, une augmentation des charges liées aux contrôles qualité (composts, recyclage des déchets de constructions, ...).

► **Comment contrer l'augmentation de ces coûts? Le passage aux poubelles à puce fait-il partie de la solution?**

En produisant moins de déchets et en consommant autrement! Ce qui ne sera pas fait volontairement par la population sera induit par la contrainte (l'interdiction de tel ou tel produit, l'imposition d'un système particulier, une nouvelle taxe régionale type «prélèvement sanction»).

La contrainte (type poubelles à puce) induit des changements comportementaux qui sont susceptibles de diminuer les coûts.

► **Aux habitants qui ont un compost et qui ont émis le souhait de ne pas recevoir le conteneur organique, que répondez-vous?**

J'ai en effet entendu certaines personnes demander que l'acceptation des conteneurs pour matières organiques soit rendue facultative. Je prétends que par rapport à l'objectif fixé (la réduction des déchets et la limitation des coûts), ce serait tout à fait contreproductif. Les personnes qui font du compostage à domicile continueront et une partie de celles qui n'en font pas choisira de ne pas acquérir le dit conteneur et donc continuera, par facilité, à ne pas séparer les matières organiques du reste. D'autres encore feront un simple pourrissoir dans le fond du jardin et la nature n'aura rien gagné. Partant du fait que les coûts sont à 70% fixes, si la moitié de la population faisait le choix de ne pas prendre le conteneur, nous ne pourrions pas leur en demander le financement, les coûts doubleraient quasiment pour les autres et les prix deviendraient dissuasifs.

► **Où vont les déchets organiques collectés?**

Les matières organiques vont jusqu'à notre centre de transfert, à Mont-Saint-Guibert, pour regroupement puis ils partent vers une usine de biométhanisation (actuellement, à Herstal).

► **Comment se fait-il que dans d'autres provinces, les poubelles à puce sont déjà présentes depuis parfois 10 ans et que l'InBW ne propose ce choix qu'aujourd'hui?**

Lorsque les coûts sont élevés (ce qui était le cas dans les autres intercommunales; le Brabant wallon a toujours été la zone où le coût-vérité était le plus bas en Région wallonne), il n'est pas très compliqué de faire moins cher. Beaucoup ont annoncé une réduction des coûts lors du passage aux poubelles à puce! Chez nous, comme nous partions de plus bas, le changement risquait d'amener une majoration des coûts! Cela a refroidi bien des ardeurs. Certaines intercommunales n'avaient pas d'incinérateur, elles étaient entièrement dépendantes des autres pour le traitement de leurs déchets. Elles ont alors tenté de limiter les quantités à transférer et ont choisi d'emblée la séparation de la fraction pondérale la plus importante (les matières organiques) pour traitement chez eux. Le meilleur stimulant pour la séparation d'une fraction lourde est la facturation au poids de la fraction résiduelle (et donc les poubelles à puce).

► **Certains estiment que le principe du «pollueur-payeur» n'est pas bien respecté avec ce forfait de levées et de kilos prévu dans la redevance.**

J'aimerais revenir sur le principe de pollueur-payeur prétendument mis à mal par le système. Si je ne peux contester une certaine pertinence du principe qui entend responsabiliser un producteur de déchets par rapport à sa production, j'éprouve par contre beaucoup de difficulté à en cerner les limites et à distinguer ce qui est de l'injustice, de l'égoïsme ou de l'individualisme. En Belgique, le principe de pollueur-payeur est déjà d'application pour toute une série de biens de consommation à travers le principe de la responsabilité élargie des producteurs. Ce principe conduit les producteurs à intégrer dans le prix de vente d'un bien le coût de sa collecte et de son traitement. C'est donc le consommateur/pollueur qui paie au prorata de ses achats. Ainsi ce principe est d'application pour les électroménagers, pour les pneus, pour les voitures, pour les huiles, pour les piles, pour les emballages en carton, en verre, en métal ou en plastique. Le Gouvernement wallon en parle pour les déchets d'ameublement, pour les déchets dangereux des ménages, pour les cigarettes et les chewing-gums, entre autres! Ceux qui produisent moins de déchets doivent-ils être récompensés (par une réduction de charges de gestion des déchets)? Jeter peu ne signifie pas automatiquement produire peu... Cela peut signifier se débarrasser de ses déchets dans les poubelles publiques, les brûler dans le fond du jardin ou être très attentif à son mode de consommation. Il nous faut donc faire attention aux dérives opportunistes de la responsabilisation financière. La production de déchets ne reflète pas toujours la volonté individuelle du consommateur. Faire des choix limitateurs de déchets nécessite du temps, de l'argent et une situation sociale compatible avec ce type de préoccupation. J'ajoute à cela que le coût de la collecte des déchets est fixe à hauteur de 70% des coûts. En effet, le camion passe dans toutes les rues entendu qu'il ne peut spéculer d'une semaine à l'autre sur le fait qu'un habitant va sortir ses déchets ou non.

- Dans certaines communes, les sacs P+MC sont déjà opérationnels (le sac bleu accepte alors des emballages en plastique supplémentaires : films, barquettes, ...).
Quand cela est-il prévu chez nous ?

Normalement pour l'été 2021. Il faut le temps de réaliser les investissements pour le tri. Actuellement ces investissements sont en réflexion car, si la Région wallonne impose la consigne de certains emballages, les investissements à faire ne sont pas les mêmes. Si la Région s'engage réellement sur la voie de la « sortie du plastique » pour 2030, les investissements seront inutiles avant d'avoir été amortis.

La question sera alors : qui paie ?



Le financement de la gestion des déchets

TAXE-DÉCHET ON VOUS EXPLIQUE TOUT !

Le financement de la gestion des déchets est organisé par la loi (décret cadre du 27 juin 1996 et le décret fiscal du 22 mars 2007). Celle-ci impose que la totalité des coûts de cette gestion soit couverte **entre 95% et 110%** par des recettes « ciblées ».

Ces recettes sont constituées d'une « taxe immondices » qui mutualise forfaitairement une partie des coûts dont 50kg de déchets résiduels et 40kg de déchets organiques et d'une facturation aux ménages de la production de déchets excédant le forfait mutualisé (c'est la contribution individualisée). D'autres recettes mineures viennent compléter la perception.

La répartition entre les deux types de recettes est décidée au niveau communal sans toutefois pouvoir individualiser la totalité des coûts, légalement un forfait d'enlèvement doit être accordé.

La Commune de Chaumont-Gistoux, tenant compte des avis émis par les citoyens, a fait le choix d'alourdir la part individualisée (0,45€ le kilo excédent le forfait, soit 3 fois plus que généralement dans les autres communes). Elle consacre ainsi l'adage « pollueur payeur ». Cette disposition permet de réduire la taxe par rapport à ce qu'elle aurait dû être pour couvrir légalement les coûts. La répartition de la taxe est organisée par « ménage » comme suit :

- 1 personne : 70€
- 2 personnes : 110€
- 3 personnes : 140€
- 4 personnes et plus : 160€
- Commerces et résidences secondaires : 100€ (ils sont cependant facturés dès le premier kilo).

En chiffres, les prévisions budgétaires pour 2020 sont les suivantes :

- **Coût total de gestion des déchets** : 746.007,60€ (voir ci-dessous pour plus de détails)
- **Recettes totales** : 712.129,53€ dont
 - Recettes taxe : 552.940€
 - Recettes facturation estimée : 131.854,50€
 - Divers (subsides...) : 27.335,03€

Soit une **couverture à 95,46%** du coût total par les recettes.

Enumération des dépenses prévues au budget 2020 :

- amortissement de l'achat des conteneurs (8 ans) ;
- collecte sélective en porte à porte et traitement des déchets : papier-cartons, encombrants, sapins, déchets verts ;
- collecte des ordures ménagères brutes, en ce compris les frais de personnel et véhicules ;
- traitement des ordures ménagères brutes ;
- frais de gestion des parcs à conteneurs et d'autres points d'apport volontaire, en ce compris les frais de personnel ;
- actions de prévention en ce compris la promotion du compostage ;
- impression et envoi des avertissements extraits de rôle et des calendriers de ramassage de l'année y compris les frais de rappel et de procédures de recouvrement ;
- entretien et location des bulles à verres ;
- gestion administrative communale et accompagnement de la population dans la gestion de ses déchets (distribution des conteneurs, mailings d'information, suivi de la gestion des conteneurs et de la collecte ...).

Pierre LANDRAIN,
Echevin des Finances



Vous avez des meubles et objets à donner ?

Vous videz votre grenier, une maison, vous changez votre décoration, vous vous lancez dans un grand nettoyage de printemps ? Vous souhaitez vous débarrasser d'un meuble imposant, vous avez des bibelots, du petit mobilier, des livres ou des objets à donner, des matériaux auxquels offrir une seconde vie ? Voici un petit rappel des filières auxquelles vous avez accès à Chaumont-Gistoux ...

N'hésitez pas à contacter le **CPAS** si vous avez du **mobilier**, de la **vaisselle** ou des **électroménagers** en bon état. En fonction des besoins et des demandes auxquelles le CPAS doit faire face, vos dons pourront servir à équiper des logements d'urgence et d'insertion ou seront donnés aux personnes en difficulté sociale pour meubler un nouveau logement. Contact : 010/68.72.50

Vous pouvez déposer les **vêtements** de saison (lavés et repassés), les **bibelots**, la **vaisselle**, les **jouets** complets, le **matériel pour les loisirs créatifs** et les **livres** à l'asbl « **Le Train** », situé dans les bâtiments du Pôle Social, aux heures d'ouverture (mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 10h00 à 12h00).

Chaumont-Gistoux possède aussi **deux donneries** :

La première existe sous forme de liste de diffusion par **email** via laquelle les membres peuvent offrir ou demander des objets à donner aux autres membres. Pour en savoir plus sur son fonctionnement et vous inscrire : <https://listes.agora.eu.org/listinfo/donnerie-chaumont-gistoux>.

La seconde a vu le jour il y a quelques mois sur **Facebook** et a pour but de créer du lien autour du partage, d'éviter le gaspillage, tout en faisant plaisir. Toutes les demandes et dons passent par le groupe Facebook « Donnerie de Chaumont-Gistoux ».

Pour boucler la boucle de l'économie circulaire, nous vous proposerons aussi sous peu les services de **Restor** ...



Restor : une nouvelle filière de collecte pour vos encombrants ... en bon état !

En octobre dernier, le Collège communal a décidé de conclure une convention avec la ressourcerie « Restor », à l'instar de huit autres communes du centre du Brabant wallon.

Aujourd'hui, lorsque vous souhaitez vous débarrasser de vos encombrants (mobilier en bois, métal ou plastique, tapis, lave-linges ...), vous prenez rendez-vous au numéro vert de l'InBW et vous acquittez de la somme de 10 à 20€ pour faire enlever les objets qui vous sont devenus inutiles.

A partir de 2020, si vous estimez que mobilier, petit et gros électroménager (lave-linges, séchoirs, frigos), vélos, outils résistants de bricolage, gros objets en plastique ... peuvent éviter l'incinérateur et **vivre ainsi une seconde vie**, vous pourrez **faire appel à « Restor »** pour les emporter ... **sans frais !**

Les coûts de ce service (prise de rendez-vous et transport des objets – 3 m³/trimestre/ménage) sont entièrement à charge de la Commune afin d'encourager la valorisation de ces matières.

Les modalités pratiques seront bientôt affichées sur le site communal.

Plus d'informations sur le site www.restor.be

Collecte communale des sapins de Noël

Prenez rendez-vous !

Au cours des premières semaines de la nouvelle année, la Commune de Chaumont-Gistoux propose à tous ses résidents une collecte (à la demande) de leur sapin de Noël.

► Comment ?

Du mardi 7 janvier au jeudi 6 février 2020, le ramassage communal est organisé sur rendez-vous à prendre via :

- le téléphone, au cours des permanences du service « Environnement-Espaces verts-Mobilité », entre 9h et 12h, les mardis et jeudis – 010/68.06.91 ;
- la messagerie électronique : ml.serret@jmd-consultance.be. Votre demande sera prise en compte jusqu'à 17h la veille du jour de la collecte.

Seuls les sapins naturels sont concernés. Ils sont dépourvus de tout emballage, décoration, pot, support en bois croisés, clou ... Leur gabarit s'aligne sur les normes habituelles des branchages collectés : une hauteur maximale de 1,50 m et un diamètre de tronc inférieur à quinze centimètres.

Il est aussi demandé de ne pas entraver la circulation des usagers de la voie publique et de respecter les heures habituelles de dépôt : après 18h la veille et avant 6h le jour du ramassage (art. 113 du Règlement Général de Police).

► Un temps d'attente ?

Intégrés dans les tournées organisées tout au long de l'année auprès des personnes âgées d'au moins 65 ans ou éprouvant des difficultés de mobilité dues à un handicap ou à une absence de véhicule, ces ramassages sont programmés tous les quinze jours par village ou quartier. Un temps d'attente est donc possible entre la prise de rendez-vous et le jour de collecte (un délai maximal de deux semaines).

► Et pour trier plus ?

Pour (re)découvrir les capacités d'accueil du réseau des recyparcs, le guide pratique reste accessible sur le site électronique de l'in BW (https://www.inbw.be/sites/default/files/publications/dechets/guide_pratique_des_recyparcs.pdf).

Marie-Laurence SERRET-BRAGULAT,
Conseillère en environnement



RADIA-CALOR sprl

Ent. Bidoul

50 ans à votre service

1969



2019

CHAUFFAGE CENTRAL - SANITAIRE



rue des Frères Poels, 2D - 1325 Dion Valmont

T 010 84 42 68 - G 0475 33 11 59

radia calor@skynet.be

VIESSMANN

Vaillant

GIACOMINI
WATER E-MOTION

facq

Pour vos travaux de construction, de rénovation ou d'aménagements, un seul magasin ...

BigMat
BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX



NOUVEAU SHOWROOM

GREZ-DOICEAU

Chaussée de Wavre 362 • 1390 Grez-Doiceau
T 010/84 15 28 • infogrez@bigmat.be • www.bigmat.be

Entreprise de peinture

Rodolphe
BAURIND

Peinture intérieure / conseil couleur / tapissage
Peinture extérieure / façade / boiserie
Nettoyage / toiture / terrasse
Protection des murs extérieurs : hydrofuge

A votre service

Devis gratuit
010/68 94 63 - 0478/945 747
baurind-rodolphe@hotmail.com
Corroy-le-Grand



Depuis 1902

**TRAVAUX ROUTIERS
PUBLICS & PRIVÉS**
Fabrication & pose
de béton & asphalte
Pavage - dallage
Egouttage

85, Chaussée Provinciale
1341 OTTIGNIES - L.L.N.

Tél.: 010.61.28.47
Fax : 010.61.13.27

info@melinsa.be - www.melinsa.be

Droguerie Quincaillerie LANZI

Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 18h
Samedi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h
Dimanche de 9h30 à 12h00



Le conseil est gratuit et ne vous engage à rien

010/68 91 47
droguerielanzi@gmail.com
Chaussée de Huy 197 1325 Chaumont-Gistoux

Trimetal

- ◆ Peintures ◆ Produits d'entretien ◆ Produits piscines et étangs
- ◆ Jardinage ◆ Sacs aspirateurs
- ◆ Reproduction de clés ◆ Plaques Auto

Un 71, 100% Chaumont-Gistoux !

Après avoir décliné deux fois l'invitation lancée par RTL TVI, Luc Decorte n'avait plus vraiment le choix : le 17 octobre dernier, il acceptait de participer au Jeu 71 sur RTL TVI, dans sa version spéciale Bourgmestre.



Un petit rappel du principe du jeu télévisé ?

Seul, face à un public de 70 personnes qu'il doit affronter dans un jeu de questions-réponses, le candidat doit éliminer la totalité du public pour remporter la mise.

Luc Decorte est parvenu à ses fins, face à 70 habitants de la commune. L'émission a été diffusée le 13 novembre dernier. On ne révélera donc aucun secret en annonçant qu'il a remporté la somme de 2.000 euros, au profit de la Maison Auton'home (l'Initiative Locale d'Accueil qui héberge régulièrement, à Chaumont-Gistoux, des mineurs étrangers non accompagnés (MENA).

Ses impressions :

Ce fut une après-midi riche en expérience. Même en ayant l'habitude des médias, se retrouver devant trois boutons poussoirs sans avoir pu s'entraîner avant et n'avoir que sept secondes pour répondre est très stressant ! D'où mon erreur lors de la première question !

La réponse était tellement évidente que je me suis dit que c'était mal parti et que je n'oserais plus rentrer à Chaumont-Gistoux ! Après, j'ai bien maîtrisé et le reportage de présentation de la commune était vraiment sympa, de même que les échanges avec Jean-Michel Zecca durant l'émission.

A quoi vont servir ces 2.000 € ?

Sur base des échanges avec l'équipe MENA, ils souhaitent aménager l'extérieur du bâtiment en y installant des jeux et du matériel de sport qui profiteraient aussi aux jeunes du quartier et continuer à rafraîchir l'intérieur : peinture, espaces cosy, ...

Lors de notre passage dans les studios de la chaîne privée, deux autres émissions ont été tournées avec des candidats tirés au hasard dans le public de Chaumont-Gistoux. Anne Jacobs, habitante de Gistoux, a donc été candidate unique aussi. Son passage a été diffusé le 18 novembre dernier.

Reste une diffusion à découvrir le 6 décembre, avec Claudine Bourguignon, de Longueville.

► Claudine, pourquoi avoir choisi de participer au jeu ?

En fait, je voulais y aller, mais j'ai oublié de m'inscrire. Je pensais qu'il était trop tard, mais ma voisine m'a avoué qu'elle m'avait inscrite sans me demander mon avis ! Donc ça tombait bien.

Je voulais participer avec Luc, pas pour gagner. Mais je ne voulais pas être éliminée dès la première question. Et puis, je voulais voir l'envers du décor aussi.

► Comment avez-vous été sélectionnée pour devenir candidate unique ?

On m'avait attribué le numéro 54 et puis, il y a eu des changements parce que deux personnes ne se sont pas présentées. Finalement, on m'a dit que j'avais le numéro 17. Et 17, c'est 71 à l'envers et 7+1, ça fait 8... 8, c'est l'infini. Je me suis dit : tu vas voir, ça va être pour ta pomme ! Et j'ai été sélectionnée !

► Quand vous avez été sélectionnée pour être candidate unique, vous avez hésité ?

Non, pas un instant, je voulais le faire pour mes petits-enfants, ils m'avaient promis qu'ils regarderaient et qu'ils essaieraient de me trouver dans le public et puis, finalement je me retrouve sur le devant de la scène. Ils vont pouvoir regarder leur mamie pendant une demi-heure !

► C'était stressant ?

Non, pas du tout ! Je ne stresse pas pour les choses qui n'en valent pas la peine. Ma grand-mère est morte à l'âge de 59 ans, elle s'inquiétait pour tout, elle s'en faisait trop. Je me suis jurée de ne pas être comme ça !

► On ne peut pas révéler si vous avez gagné ...

De toute façon, j'ai gagné sur tous les tableaux puisque j'ai eu l'occasion de faire de la publicité pour mon petit magasin à la ferme (Les Jardins d'Elise et Gaspard) devant Jean-Michel Zecca, donc je suis ravie !

► Les questions étaient difficiles ?

Je pense que j'ai eu les questions les plus difficiles. J'avoue parfois ... j'ai tapé à gailles !

► L'émission n'est pas encore passée ... Que peut-on quand même annoncer ?

Je peux juste vous dire que Mamie ... elle a fait fort !



Découvrez vos commerçants

Bienvenue à



Penelope by Armelle

Contact : 0497/19.90.67
<https://penelopebyag.be/>



Comme chez le Coiffeur

Contact : 0494/89.90.94
f Comme chez le Coiffeur



La Maison en Soi

Contact : 0472/45.43.39
www.lamaisonensoi.be



Animal Cocoon

Contact : 010/77.00.50
<http://www.animalcocoon.be/>



Carrefour Market (Mestdagh)

Contact : 0496/26.39.48
<https://www.carrefour.eu/fr/magasins.html>



Immobilière du Golf

Contact : 010/69.20.20
<https://www.immobilieredugolf.be/>



IL&C Titres-Services

Contact : 0490/44.76.77
<https://www.titres-services.net/>



Pink gallery

Contact : 0477/68.66.53
f Pink Gallery



**La Librairie le Kiosque
a déménagé**

Contact : 010/68.92.81
f Librairie Le Kiosque

Pop-Up Place

Autour de l'Eglise de Gistoux, un espace pensé par et pour vous ? Pour lui donner vie, nous vous proposons une Pop-Up Place !

La mise en place d'une Pop-up Place est une action qui vise à tester un espace stratégique en y installant des aménagements temporaires. Ces aménagements peuvent être matérialisés par un ensemble de tables et de chaises, un espace de jeu pour enfants, une tente pour s'abriter du soleil ou de la pluie... Bref, tout ce qui pourrait donner envie de se rassembler au sein d'un même espace et de partir à la rencontre des autres habitants.

C'est un test ... pour appréhender les potentialités du site et ainsi mieux construire l'espace public de demain.

Ainsi, la Commune de Chaumont-Gistoux, avec le soutien de l'AMCV (Association Management Centre-Ville), auteur de projet désigné, souhaite vous consulter et vous entendre pour mettre en place ce nouveau lieu de rendez-vous et de convivialité autour de l'Eglise de Gistoux.

Pour que cet espace réponde à vos attentes, et à ce dont le Centre de Gistoux a besoin, nous avons besoin de vous ! Nous faisons appel à votre spontanéité, votre créativité,

vos idées et votre vision. N'hésitez pas à être original ! Ouvrons les perspectives.

Votre opinion est importante car elle déterminera les actions à mener pour aménager cette partie de l'espace dédiée au public. La consultation citoyenne est organisée par l'AMCV, permettant à tous les acteurs de se prononcer, en ce compris les riverains et commerçants. Cette consultation a débuté durant les Coquelicots givrés et se poursuivra **jusqu'au 24 janvier 2020**.

Les documents sont disponibles soit en ligne, soit en version papier (à la maison communale, au CPAS et au Centre sportif).

Merci déjà de consacrer quelques minutes pour l'avenir de votre centre de Chaumont-Gistoux.

Un tout grand merci également à tous ceux qui se sont manifestés pour la boîte à idées.

Une réunion citoyenne concernant la boîte à idées et l'explication du projet Pop-Up Place se déroulera le jeudi 19 décembre 2019 à 20h à l'Espace Perez à Dion-le-Mont.



Procuration ou mandat ?

« Moi, je suis tranquille, j'ai donné une procuration à mon fils (ma fille) pour gérer mes comptes, au cas où... »

Vrai ou faux ?

Les échanges de vues entre le CCCA et les aînés sont toujours enrichissants. Ce faisant, nous découvrons parfois des interprétations incomplètes voire erronées. Notre rôle de « conseil » nous incite alors à combler ces lacunes. Chacun reste cependant libre d'agir à sa guise. Les nombreux messages reçus après notre article sur les **modifications testamentaires** témoignent de l'intérêt porté à ces rubriques.

La réponse à la question ci-dessus est « **vrai** », une procuration suffit mais seulement en ce qui concerne la **simple gestion** classique du compte, pas au-delà. Elle n'est plus valable si vous êtes frappé d'incapacité et un juge de paix risque de nommer un administrateur membre de la famille ou étranger pour gérer les biens. Cela sans avoir pu désigner quelqu'un qui vous agrée et lui laisser des instructions précieuses.

L'acte de protection judiciaire date de 2013 et convainc : 40.000 enregistrements en 2018 ! Pour faire court, il s'agit de décider vous-même aujourd'hui qui décidera en votre nom plus tard en matière de gestion de vos biens. Peu importe l'âge auquel vous établissez ce contrat, pourvu que vous soyez en pleine possession de vos facultés au moment de le faire.

Depuis le 01/03/2019, le mandat de protection extrajudiciaire, qui permet de désigner un membre de sa famille ou un proche devant notaire pour gérer ses finances en cas d'incapacité, peut être **étendu aux décisions liées aux soins** de santé (choix de fin de vie, de la maison de repos...). Un accident, une maladie, un vieillissement cognitif... chacun peut se trouver un jour dans l'incapacité de prendre certaines décisions. En Belgique, ils sont déjà plus de cent mille dans cette situation (coma, handicap mental, troubles psychologiques, démence...). Comprenez dès lors que cette simple procuration ne résoudra aucunement leurs problèmes. L'aspect financier prime mais faire en sorte que

ses choix soient respectés pour son bien-être à venir incite aussi à la réflexion. Ce mandat peut être révoqué, modifié, limité... A discuter en famille et avec ses conseillers habilités.

Petit rappel de nos activités

Manger seul modifie notre régime alimentaire. Si, autrefois, manger seul au restaurant était un fait très rare, c'est aujourd'hui une pratique courante. A la maison aussi, nous sommes parfois seul à table, ce qui peut avoir des conséquences sur nos habitudes alimentaires. Profitez donc de nos **tables d'hôtes** mensuelles aux menus variés, à un prix démocratique, où règne une ambiance conviviale voire familiale. Nous réfléchissons à un menu spécial pour la **table d'hôtes du 20 décembre**, proche de Noël. Pensez aux personnes seules, isolées, que vous pourriez convaincre ou amener afin de profiter de cette atmosphère spéciale.

N'oubliez pas non plus les **après-midis** consacrés aux **jeux** de notre enfance. Esprit serein, détendu, et bavard'âges garantis ; pas besoin de réserver et entrée gratuite. Joueurs de whist recherchés. Si un **problème de mobilité** se pose, contactez le CCCA ou le CPAS, idem d'ailleurs pour les tables d'hôtes.

La **découverte de Chaumont-Gistoux en car** a suscité un tel engouement que nous avons dû décliner des inscriptions. Ce n'est que partie remise, rassurez-vous. Une suite est prévue.

Quant aux **autres projets**, en particulier ceux en partenariat avec différentes **écoles** (informatique, jeux...), ils nécessitent une préparation particulière étalée dans le temps.

Les séances liées à la conduite et au **code de la route** doivent être mises à jour et revues par les instructeurs. Nous restons dans leurs roues.

Jacques DENIS
Président du CCCA





UNImédia

EDITIONS | MULTIMEDIA

Est désormais
multimédia! **100%**

Vous désirez insérer une publicité dans cette brochure?

CONTACTEZ MOI !

Denis Lacroix

Gsm : 0497 53 63 44

E-mail : d.lacroix@uni-media.be



- Rue Joba 9 – 4053 Embourg
- Siège d'exploitation : Grand'Place 23 – 5060 Auvelais
- 04 224 74 84 – 04 224 23 69
- www.uni-media.be
- UNImédia Editions Multimédia
- Contact : Jean-Michel Delforge – info@uni-media.be

DEVELOP

L'immobilier, agile et collaboratif

Terrain ou bâtiment à vendre ?

Achat rapide, pour compte propre - Discrétion - Sans publicité

Appelez immédiatement un professionnel sérieux

0495 383 524

www.devlop.eu

Samedi 14 septembre - 5^e édition de la fête du sport

L'Asbl Omnisports, en collaboration avec les clubs sportifs, organisait sa 5^e édition de la fête du sport le samedi 14 septembre dernier.

Comme les éditions précédentes et dès le matin, le soleil illuminait de ses rayons notre magnifique centre sportif. Ce sont plus de 1.200 personnes qui s'y sont présentées soit pour pratiquer une de 25 activités proposées, soit pour y passer un moment entre amis ou découvrir le site.

Plus de 680 bulletins de participation ont été validés tout au long de la journée et les 2 nouvelles activités, à savoir le rugby et les constructions Kapla, ont rencontré énormément de succès. Ce fut un réel plaisir de voir ces jeunes et moins jeunes avec la banane tout au long de la journée. Cette superbe journée s'est clôturée par l'envol en montgolfière de 12 participants tirés au sort. Coup de chapeau aux clubs de Judo, Football et Volley qui ont assuré la petite restauration.

L'Asbl tient également à remercier l'ensemble du personnel du centre sportif qui avant, pendant et après l'événement, a rendu le site agréable et a accueilli les participants avec enthousiasme.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre 6^e édition qui aura lieu le **samedi 12 septembre 2020**. C'est certain, le soleil sera encore de la partie!

Pierre-Yves DOCQUIER,
Président de l'Asbl Omnisports



MÉRITE
SPORTIF

Appel à candidature aux mérites sportifs 2019

Comme chaque l'année, l'ASBL Omnisports mettra à l'honneur, le **7 février 2020**, les sportifs de Chaumont-Gistoux, résidents de la commune ou affiliés à un club ou une association sportive de la commune.

Vous êtes sportif et vous, ou votre équipe, avez connu une année 2019 particulièrement prolifique ou vous connaissez un sportif ou une équipe sportive dont l'année 2019 a été remarquable et vous aimeriez le(s) mettre en avant ?

Communiquez-nous les noms, âges, sports et les motivations justifiant la candidature aux mérites sportifs et soyez présent le **7 février 2020** au Centre sportif André Docquier à 19h30.

Adresse email : asbl.omnisports@chaumont-gistoux.be

Aux origines de l'enseignement à Gistoux

C'est avec l'école de Gistoux que se termine notre survol historique de l'enseignement dans notre commune.

En 1861, la commune de Gistoux ne possède pas de bâtiment scolaire : « le clerc donne la classe le lundi à son domicile ».

Il faut en effet attendre le mayorat du notaire DELFOSSE, en 1868, pour que se construisent les écoles suivant les plans traditionnels de l'époque : deux salles de classe de part et d'autre de la maison de l'instituteur, le long de la chaussée de Huy.

Le 14 octobre 1876, Adelin BARRAS (« le vî mèsse ») diplômé de l'École Normale de Malonne est nommé instituteur en remplacement de J-B Rosy qui avait lui-même succédé à Antoine-Joseph DAIX.

La classe d'Adelin BARRAS (décédé en 1925) comptera une cinquantaine d'élèves ; son fils Armand BARRAS lui succédera.

Une école primaire pour les filles était tenue par Germaine GUIAUX dans un local situé à l'angle de la rue de Corroy et de la chaussée de Huy. Après la deuxième année, ces enfants devaient rejoindre « la Grande École » de la chaussée de Huy chez Madame BARRAS (ancienne préceptrice des enfants de Quirini au château de Dion-le-Val) entrée en fonction en 1913 et les garçons chez Adelin BARRAS.



Les écoles de Gistoux (1920) sur la chaussée de Huy. A droite, on remarque le grillage en fer forgé fermant le grand escalier conduisant à l'habitation.

Au fil du temps et avec l'accroissement de la population scolaire au XX^e siècle, les locaux de la chaussée de Huy devinrent obsolètes ; dès septembre 1993 ils furent remplacés par les nouveaux bâtiments construits près de la Maison communale.



L'ancienne infrastructure scolaire change alors de destination pour accueillir des activités culturelles et sociales. Ces bâtiments seront bientôt affectés au logement après transformation.

Robert HAULOTTE,
Président

Toute information complémentaire étant la bienvenue, n'hésitez pas à nous en faire part par Email : haulotterobert@gmail.com

Pour en savoir plus sur la vie du Cercle, être tenus au courant de nos activités et recevoir notre Bulletin trimestriel, faites-vous membre du Cercle en versant 15 € (cotisation annuelle familiale) au compte BE31 8776 7073 0155 du Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux.

(1) Voir F. CORNET, « L'enseignement primaire à Gistoux », in Bulletin du Cercle Historique de Dion et sa région, n° 12, 1993

Télévie 2020

Le groupe « Animation villageoise » a le plaisir de vous inviter à son week-end « **Télévie** » qu'il organisera, en la salle Saint Martin de Vieusart, les **vendredi 24, samedi 25 janvier** dès 19h. et **dimanche 26 janvier 2020** dès 12h.

Au menu

- ▶ le **vendredi 25 janvier**, les traditionnels saurets et pommes de terre en chemise, ou le vol-au-vent ;
- ▶ les **samedi 26 et dimanche 27 janvier**, apéritif, boudins (2) ou saucisses (2), purée et compote de pommes, dessert.

Réservation obligatoire avant le 17 janvier 2020, chez :

- ▶ Joseph JANDRAIN : 0476/20.42.00
- ▶ Jeanine ALSTEEN-AUBECQ : 010/68.94.25
- ▶ Coiffure Bernadette : 010/68.97.86

Merci déjà de soutenir le prochain Télévie et de nous communiquer votre réservation.

Tous mes vœux de bonheur et de bonne santé pour cette nouvelle année.

Joseph JANDRAIN

Tout don peut être versé sur le compte IBAN BE60 0013 6804 6570 (BIC : GEBABEBB) du FNRS Télévie Chaumont-Gistoux rue d'Egmont 5 – 1000 Bruxelles

Avec le soutien de l'Administration communale de Chaumont-Gistoux



Le SEL
Pour qui ?
 Ouvert à tous les membres habitants l'entité et les environs



C'est quoi ?
 C'est un système d'échange local de services entre particuliers (échange de temps)
 C'est un moyen de tisser des liens dans un esprit de solidarité et d'entraide
 C'est aussi un partage de savoirs et de savoir-faire

Pour en savoir plus :
www.selchaumontgistoux.be
 [selchaumontgistoux](https://www.facebook.com/selchaumontgistoux)
Permanences :
 Le 1er mardi du mois au Pôle social
 Rue Zaine, 9
 de 18h00 à 19h00

Comment ?
 Par des annonces d'offres et de demandes sur le site internet

LOCAL
SYSTÈME D'ÉCHANGE

« Atelier de Céramique Henri Naveau »

Vous souhaitez faire de la céramique ?

Vous en avez déjà fait ?

Vous habitez la commune ?

Alors, rejoignez-nous **tous les mardis de 19h30 à 22h30!**

Il y a une place pour vous!

Rue d'Inchebroux 8 - 1325 Chaumont-Gistoux

Personnes de contact :

- ▶ Jacqueline AMEYE, présidente (tél. 010/656.510)
- ▶ Françoise LALOUX, secrétaire (tél. 02/653.80.53)



Le Ménestrel réveille l'artiste qui sommeille...

Emmanuelle Trives et Philippe Pleuger emménagent ensemble en 2013 dans un habitat groupé Rue Florémond, sur les hauteurs de Chaumont.

A peine arrivés, ils repèrent vite cette ancienne écurie de 40 mètres carrés, sans grande utilité, si ce n'est celle de servir de débarras... Philippe propose alors au propriétaire de la rénover et d'en faire une vraie salle susceptible d'attirer art et créativité...

Philippe : L'idée de notre asbl, c'est d'accueillir tout le monde, que l'on soit reconnu ou pas. Nous souhaitons permettre à celui qui a un talent artistique de pouvoir l'exprimer. Chacun est responsable de remplir la salle, il fixe son prix d'entrée, nous mettons à disposition les lieux et on tient un bar chez nous. C'est ouvert aux artistes qui ont envie de partager leurs créations.

Emmanuelle : En tant qu'artiste, je me suis souvent retrouvée devant des portes fermées. Si tu n'es pas dans un circuit, si tu ne tournes pas dans les festivals, c'est très difficile de percer. C'est important de pouvoir donner à chacun cette occasion de monter sur scène. Ici, tout le monde peut se lancer. On a un piano, mais sinon, il n'y a rien dans la salle...

Philippe : Nous voulons que ça reste simple, intimiste et convivial. C'est un projet qui est né dans notre salon, quand on habitait Rue Pont des Brebis. On avait organisé quatre concerts chez nous à l'époque. Et puis quand on a emménagé ici, on a vu l'écurie, on a proposé de la rénover pour en faire une pièce commune à l'habitat groupé et qu'elle puisse servir aussi à l'asbl.

Emmanuelle : Dans cette salle, nous pouvons accueillir 49 personnes maximum. Pour le moment, nous avons prévu 6 événements par an : des concerts par exemple, une expo photo ou de peinture ou encore une pièce de théâtre intimiste... Un humoriste pourrait se produire aussi. Pour un spectacle de danse, c'est plus difficile, il n'y a pas beaucoup de place.

Philippe : Le moment qu'on privilégie également, c'est après le spectacle : quand on passe dans notre cuisine, au bar. C'est un moment important, les gens peuvent échanger après le spectacle, ils se rencontrent.

Emmanuelle : Le projet est tout nouveau. Pour le moment, nous proposons aussi des chants d'ensemble le mardi soir, un atelier de la chanson un mercredi soir sur deux, et puis un cours de méditation le lundi soir donné par Florent MONDERER ou encore du yoga le lundi matin.

Philippe : Nous voulons accueillir des gens en dehors du parcours compétitif. C'est sans doute ça qui nous différencie d'une autre salle : ici on ne doit pas être admis, ou passer une audition. Nous voulons être l'étape numéro un des artistes. C'est aussi l'occasion de faire vivre une commune ou un quartier de manière simple et conviviale.

Emmanuelle : On est au début du projet, on doit se faire connaître. Pour les gens qui n'osent pas, c'est une chouette occasion d'essayer. Pour les non professionnels, se retrouver sur scène, c'est magique, c'est authentique, ils sont motivés et ils y croient. Et nous aussi!

Le Ménestrel asbl

Rue Florémond 32 – 1325 Chaumont-Gistoux

Email : lemenestrelasbl@gmail.com

Site : www.lemenestrel.net

Infos : 0497/45.39.21

Le Ménestrel est un lieu dédié à l'expression, à la créativité et à la transmission. Celui qui veut donner un cours, proposer un atelier est le bienvenu.

Notre asbl s'appelle Le Ménestrel. J'aime bien ce personnage du moyen-âge, artiste de basse condition, ambulant.



Marathon des droits humains

Le **10 décembre**, c'est la journée internationale des droits humains. Chacun est invité, à cette occasion, à allumer une bougie à sa fenêtre pour marquer son soutien à la perspective que tous les êtres humains puissent un jour accéder à l'intégralité de leurs droits fondamentaux. C'est pour cela, précisément, parce qu'il vaut mieux signer que se résigner, que s'organise à Chaumont-Gistoux la **deuxième édition du Marathon des droits humains** le **7 décembre** prochain.

Cela se passera à l'Espace Perez, 5 rue du Village à Dion-Valmont, de 14h à tard le soir.

Vous venez quand vous voulez, prenez connaissance des personnes menacées sur lesquelles Amnesty International porte l'attention du monde entier, écrivez des lettres aux autorités des pays concernés et des cartes de soutien aux personnes menacées. Il s'en organise partout dans le monde et donc, aussi, à gauche et à droite en Belgique.

Les lettres sont rassemblées et remises aux destinataires. Rien qu'en Belgique, cela représente plusieurs dizaines de milliers de signatures! Et cela marche : on ne compte plus le nombre de personnes menacées pour lesquelles cette action mondiale a eu un effet positif radical.



En marge de cela seront exposées les œuvres des élèves des écoles communales dans le cadre de la réflexion qu'ils ont menée à l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant et des ateliers seront organisés sur place pour les enfants.

De la Patagonie aux montagnes du Mexique, des communautés se soulèvent

Elles dénoncent la destruction de leurs territoires et de leurs vies.

Puisant dans leurs héritages culturels, elles s'organisent pour arrêter le carnage et créer des solutions inspirantes. Le documentaire Minga est un écho de ces voix de résistance.

Partis deux ans à leur rencontre, Pauline Dutron et Damien Charles leur ont laissé une liberté de parole totale. Leurs témoignages, issus de terres si différentes, tissent une histoire commune, colorée de sagesse et de détermination.

De plus, le tournage a été réalisé avec la plus faible empreinte écologique possible en utilisant uniquement les voies terrestres et maritimes.

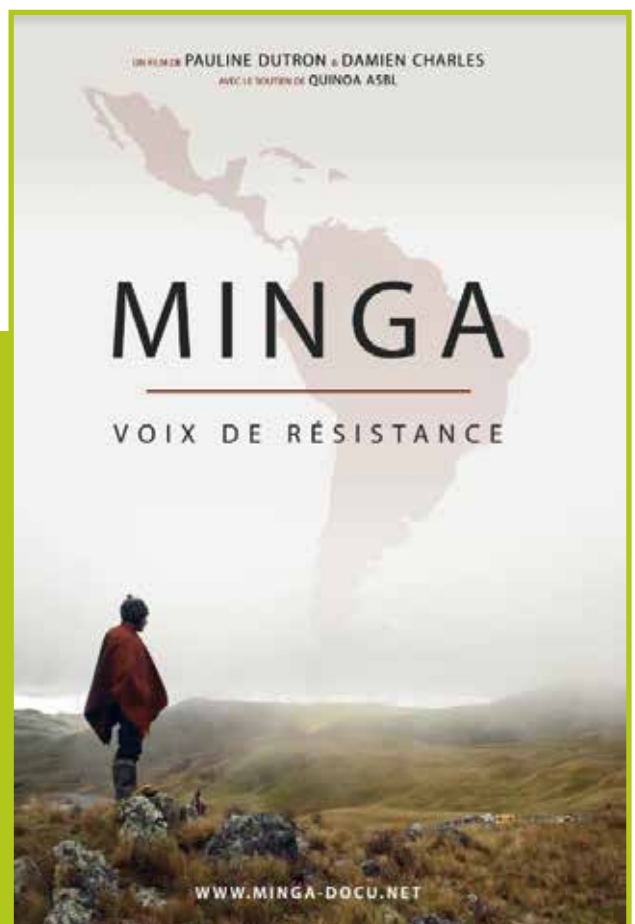
AMNESTY INTERNATIONAL



Et puis, en outre, le **programme d'activités** ci-dessous.

- ▶ **De 14h à 18h** : Présence de l'Haribus qui proposera un atelier graffiti sur le thème des Droits de l'enfant ;
- ▶ **14h30** : Projection du film du projet « Mix-Cité » ;
- ▶ **15h** : Atelier créatif pour les enfants (6 à 12 ans) sur la thématique des droits de l'enfant – Activité proposée par « Le Moulin des Arts » ;
- ▶ **16h** : Chantons ensemble – Avec le soutien de l'ASBL Le Ménestrel ;
- ▶ **17h** : Projection du film « Je n'aime plus la mer » – Avec le soutien de la Croix-Rouge de Belgique ;
- ▶ **18h** : Projection du film « Les résistantes » de Zin.tv ;
- ▶ **20h** : Projection du film « Minga », de Pauline Dutron et Damien Charles, tous deux issus de la commune – en collaboration avec le Centre culturel royal de Chaumont-Gistoux – PAF 5 €.

Laurent DEUTSCH,
pour le Groupe Amnesty Chaumont-Gistoux



À Chaumont-Gistoux

Le Ménestrel asbl

**Ateliers de la Chanson
Chorale chants du monde
Cours de chant**

Pour adultes et ados de tous niveaux

0479 25 86 14 www.lemenestrel.net

Bel espace de 40 m² à disposition pour vos formations,
ateliers, concerts, expos, ...



LA BARDANE s.c.r.l.

Rue de l'Eglise, 41
1325 Corroy-Le-Grand
Tél : 010 65 91 19
info@labardane.be

Etude, création & entretien de jardins



**La Ferme
du Château**
de Corroy-le-Grand

Since 1992

André & Véronique de Dorlodot
weddings - business - seminars - exhibitions

Chemain du Serrui, 4 - B-1325 Corroy-le-Grand
+32(0)10/68.84.29 - +32(0)475/25.89.14
info@fermeduchateaucorroy.be
www.fermeduchateaucorroy.be



TRAITEUR / BOUCHERIE
CHARCUTERIE / FROMAGERIE
SANDWICHERIE
EPICERIE FINE

Tél: 010/60.42.48

Chaussée de Huy, 221 - 1325 CHAUMONT-GISTOUX
info@traiteurbarras.be
www.traiteurbarras.be

ETS CHOPPIN



**BIERES
EAUX
VINS
LIMONADES
ALCOOLS**

Chée de Huy, 98
1325 DION-VALMONT
Tél.: 010.68.92.50
Fax : 010.68.95.90


Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18h30,
samedi de 9 à 13h • Fermé le lundi



LAETITIA JANSSENS
Stores et tentures sur mesure

Tissus en petites et grandes largeurs
Stores vénitiens bois & alu – Stores enrouleurs



Bonlez – 0479 267 446 – laetitia.janssens@hotmail.com 
www.laetitiajanssens.com



**LETELLIER
Christine**

**Infirmière à domicile
Conventionnée toutes mutuelles**

*une qualité de soins
au service du patient*

Uniquement sur l'entité de Chaumont-Gistoux
0495/23 54 69

Hedwige de Duve, créatrice de solidarité

Durant l'été 2018, Hedwige et sa famille ont quitté Chastre et emménagé à Chaumont-Gistoux. Une envie de changer d'air, d'intégrer de nouveaux murs, de construire des liens dans un village à deux pas du précédent. Pendant un peu plus d'un an, ils se sont investis dans l'aménagement de leur nouveau lieu de vie, et puis le 8 octobre dernier, Hedwige s'est dit qu'il était temps de donner corps à son nouveau projet : Lovely Solidarity... Jamais elle n'aurait imaginé que celui-ci prendrait une telle ampleur, en si peu de temps...

À l'origine du projet, j'ai posté sur Facebook un message qui devait toucher une trentaine de personnes, issues de ma famille et des amis proches. Après une semaine, ce message avait obtenu plus de 1.100 like, plus de 1.900 partages et également plus de 1.000 commentaires...

► Voici le message :

Je m'appelle Hedwige de Duve. En 2016, j'ai eu un cancer du sein. Une mastectomie et 5 opérations en 1 an et demi. De ces opérations est née une idée. Je ne sais pas si vous le savez, mais après une telle opération vous êtes reliée à pas mal de tubes et notamment des drains/redons*. Jusqu'à 4 par opération... En plus du baxter. Ils traînent au pied du lit, au regard de tous...

*Redon : longs tubes qui relient la zone opérée à des bouteilles pour évacuer les sécrétions.

Ils sont effrayants pour les visiteurs et surtout les petits (mon fils de 10 ans a trouvé cela... gore). Ma chirurgienne et ma kiné m'ont expliqué l'importance de marcher dans les couloirs (plus on marche et plus vite on peut se débarrasser des drains). Ils vous suivent partout comme des chihuahuas, pour votre toilette, pour les visites... Leur utilisation est obligatoire et ils aident les patientes à rentrer plus tôt chez elles.

Se déplacer avec tout ce monde est un exploit...

Aujourd'hui, j'ai créé un petit sac rond pour cacher ces redons... Il peut contenir de 1 à 3 bouteilles. Il n'a pas de bouton ou de fermeture éclair pour que les bouteilles ne s'accrochent pas au sac. Il libère complètement les mains du patient, il se porte sur le bras ou peut être accroché sur le pied roulant des perfusions, ou à un crochet : facile pour la toilette, en position assise. Et c'est un sac réversible parce que c'est plus joli.

L'idée, c'est de **rassembler un collectif de bénévoles** pour créer ces sacs. Ils seront distribués gratuitement, dans les hôpitaux, aux femmes qui ont subi une chirurgie après un cancer du sein.



► Pourquoi m'être attachée à ce projet ?

Si, au lieu de me promener dans les couloirs avec mes redons à la vue de tous, après une opération qui nous fragilise tellement, j'avais pu sortir avec un joli petit sac que j'aurais pu choisir dans une boîte de Lovely Solidarity, cela m'aurait rendu un peu de ma féminité perdue.

Si j'avais pu ressentir que des femmes ont pris le soin de le faire elles-mêmes pour moi, sans me connaître, dans une forme d'amour inconditionnel, peu importe mon passé, ma race, et si j'avais pu trouver dans ce sac un petit mot ou le nom de la couturière, voir même un petit cadeau... Waouw! Je me serais sentie moins seule et tellement heureuse que quelqu'un ait pensé à moi, à ce que je traverse.

Si j'avais pu trouver un site internet avec des témoignages positifs, des trucs et astuces pour mieux vivre cette épreuve et ces différentes étapes, référençant toutes les aides que je pouvais obtenir dans les alentours. Cela m'aurait permis de me sentir plus soutenue!

Voilà pourquoi je suis motivée, ce projet touche énormément de monde. Statistiquement parlant, 1 femme sur 8 va suivre, peu ou prou, le même chemin que moi.

Nous avons tous en nous une «Lovely». Toutes les lovelyes peuvent trouver leur place pour aider, soutenir, rencontrer, partager ce projet. Je suis fière de cette communauté que j'ai créée sans le vouloir, ni l'espérer, en quelques jours...

Les réactions au post que j'ai publié sur Facebook ont été et sont encore incroyables : en quelques jours, j'ai reçu plus de 800 propositions d'aide! Une centaine de couturières ont répondu à l'appel et puis, j'ai aussi reçu des offres pour des postes plus spécifiques :

Une infographiste et fan de couture Lyonnaise s'est proposée pour réaliser le tuto avec texte et dessins pour aider à faire le patron et le sac. Une graphiste de Liège a répondu directement. Je cherchais quelqu'un pour faire des affiches. Quatre personnes se sont proposées en même temps!

Une autre a proposé de faire le logo et même de créer le site internet!

Une école de stylisme et couture souhaite créer des sacs pour un hôpital namurois. Ce sera un premier cas de production de sacs en grande quantité, un précédent important pour partager l'expérience aux autres ateliers.



J'ai trouvé une photo de ce sac sur Pinterest. Au départ, c'est un sac japonais pour pique-nique. Je ne voulais pas de boutons, pas de fermeture éclair. Les infirmières doivent sortir les bouteilles 4 fois par jour, il fallait que cela soit facile. Dans ce petit sac, pas de tirette pas de anse, rien qui puisse accrocher.

Aujourd'hui, j'ai même des appels de France, du Luxembourg et de Djerba. On attend que j'avance sur le projet pour le développer là-bas. Dans un premier temps, nous distribuons les sacs à l'hôpital Saint-Pierre à Ottignies, et puis à Saint-Luc à Bruxelles.

Aujourd'hui, j'ai besoin de bénévoles qui ont des compétences dans le marketing digital, dans les réseaux sociaux. Plus les gens sont connectés, plus l'info passera, plus on pourra toucher des gens. Je n'ai pas envie que ce projet soit un château de cartes, je veux prendre le temps de le construire et que

d'autres puissent se l'approprier. Je veux **créer une solidarité** qui fasse plaisir à tous : à ceux qui vont en bénéficier et à ceux qui participent au projet.

  lovely solidarity

Je suis touche-à-tout, curieuse et passionnée, j'ai appris à coudre grâce à internet, aux livres, à ma grand-mère.



► TRIBUNE LIBRE

Au coeur de ma passion : découvrir et revaloriser le pigeon voyageur

Je détiens des pigeons voyageurs depuis plus de 44 ans. Cette passion m'est venue un peu par hasard, car ma famille n'a jamais compté de colombophiles dans ses rangs.

Originaire de Vieuxart, je suis issu d'une famille d'agriculteurs. J'ai travaillé dans l'exploitation agricole de mes parents jusqu'en 1997. Au début des années 2000, en compagnie de mon épouse, j'ai lancé l'ouverture de notre centre de séminaires. Cette nouvelle activité m'a laissé du temps libre pour développer ma passion : la colombophilie et l'amour des pigeons voyageurs.

Palmarès

Mes résultats ces dernières années m'ont octroyé beaucoup de satisfaction, avec pas moins de 20 top 100 nationaux dans des épreuves de fond et de grand fond (+ de 800 Km). Le 26 juin 2016, j'ai remporté le premier prix du concours national de Montélimar.

Ces résultats ont couronné des années d'efforts, de maîtrise et de sélection. Mais ma plus grande satisfaction, c'est d'avoir pu atteindre ce niveau sans artifice, de manière tout à fait naturelle et dans le respect de l'animal. Faire confiance en la nature, ne pas forcer les choses, travailler la résistance, la robustesse du pigeon avec l'amour de l'animal en ligne de mire sont des atouts majeurs qui m'ont permis d'évoluer.

L'image du pigeon

Aujourd'hui, je souhaiterais faire découvrir et partager cette passion du pigeon, un oiseau aux capacités étonnantes.

Je ressens que la colombophilie perd peu à peu son âme, les sociétés disparaissent les unes après les autres et le nombre d'amateurs est en recul constant chaque année. La plupart sont déçus et abandonnent ce sport.

Mais on oublie que la colombophilie est avant tout un jeu, une opportunité pour se faire plaisir, (dans le respect et le bien-être de l'animal), pour rencontrer, se changer les idées et vitaliser son esprit. Le pigeon est un animal noble et son image est trop souvent ternie.

Objectif

Je rêve de changer la vision qu'on peut avoir de la colombophilie et permettre à de nouveaux adeptes, jeunes ou moins jeunes, de se lancer, en partageant mes conseils et mon expérience. Je suis prêt à aider et à fournir les explications dont chacun aurait besoin pour bien s'occuper des pigeons et pourquoi ne pas imaginer un pigeonnier partagé ? Si vous êtes tentés, que vous n'avez pas l'espace ou l'autorisation de garder des pigeons chez vous, je partagerai volontiers avec vous mon colombier.

Ne pas s'ennuyer ni se sentir seul

Aujourd'hui, des personnes seules cherchent une occupation, un moyen d'animer leur journée. Lorsque une carrière professionnelle se termine, on peut se trouver dans l'embarras de ne pas savoir que faire de son temps libre.

Alors pourquoi ne pas s'occuper des pigeons ? Cette occupation peut être vraiment épanouissante et enrichissante. Chez moi, vous pourrez passer du temps à les nourrir, les prendre en main, les observer en vol. Ce sera aussi l'occasion de vous changer les idées, d'oublier vos préoccupations et soucis journaliers, tout en restant actif.

Encore une fois, la performance n'est pas primordiale. Alors si vous souhaitez vous lancer, n'hésitez plus, appelez-moi.

Jean-Charles DENIS
GSM : 0473/29.46.62



► LES RENCONTRES DE GISTOUX

(Association fondée en 2000)

Se déroulent à l'Ancienne Ecole de Gistoux, chaussée de Huy, 204 (Entrée par l'arrière du bâtiment)

Attention : à partir de janvier 2020, dans la salle du CPAS, rue Zaine 9 à Gistoux

Bienvenue à tous (plus particulièrement les seniors)

de 14h à 18h, chaque premier et troisième lundi du mois
(sauf si le lundi est férié). Pas de réunion durant les mois de juillet et d'août.

Qu'y ferons-nous ?

► Dans un climat de cordialité :

- **PARLER** : français, anglais, néerlandais
- **JOUER** : cartes, échecs, scrabble, dames, rummikub ou autres jeux ...
- **ECOUTER ET CONVERSER**. Le tout accompagné d'une collation.

N-B : Les joueurs de cartes sont cordialement invités à se joindre à nous.

Pour tout renseignement : M. D. Clérin - Tél : 010/24.16.22

CROIX-ROUGE

Agenda des collectes de sang :

- **08/01/2020 18h – 20h30** : Salle du CPAS – Rue Zaine 9 à Gistoux
- **10/02/2020 16h30 – 20h** : Salle Perez – Rue du Village 5 à Dion-le-Mont

Maison Croix-Rouge Ardennes brabançonnaises :

- **Joseph JANDRAIN** Président – Gsm : 0476/20.42.00
- **Michel DEVREUX** Responsable à la promotion du don de sang – Tél. 010/68.04.89
- **Christian JACQUES** Location de matériel paramédical – Gsm : 0494/51.81.59
- **Pour tout renseignement** : mcr.ardennes-bw@croix-rouge.be

«Donneur de sang
grâce à toi, je revis»

PROCHAIN AMALGAME

Clôture des articles : 22 janvier 2020

Le prochain journal communal paraîtra à la fin du mois de **février 2020**.

Critères pour la publication d'un article dans l'Amalgame :

- Seuls les articles non commerciaux recevront une suite favorable.
- Article de maximum 1 page A4, photo(s) non comprise(s) en **format Word** (.doc ou .docx) **enregistré sous le nom de votre association!**
- Pas de texte dans le corps d'un email, **uniquement** en pièce jointe.
- Photo(s) en format .jpg de **minimum 1 Mo** (enregistrée(s) sous le nom de votre association).
- Logo(s) en format .jpg, .pdf, .ai ou .eps.
- **Adresse de contact** pour l'Amalgame exclusivement : webmaster@chaumont-gistoux.be.
- Les articles seront publiés en fonction de la place disponible.

Pour des impératifs d'organisation, tout document qui nous parviendra après le 22 janvier 2020 ne pourra être pris en considération. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Vétérinaire 'Véto-1325'

En cas d'urgence, n'hésitez pas à me contacter

www.veto-1325.be

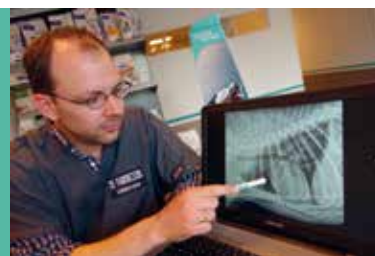


Dr John de Fabribeckers

0477 08 80 82

Chaussée de Huy, 194
1325 Chaumont-Gistoux

Visite à domicile sur simple demande



f Vétérinaire Chaumont-Gistoux

LA
bio
SPHÈRE



**100% BIO
100% RESPECT
100% ENGAGÉ**

La Biosphère, fidèle à ses valeurs écologiques, agrandit son rayon vrac pour les produits alimentaires et non-alimentaires.

N'hésitez pas à venir avec vos récipients !

**LA BIOSPHERE
EN TRANSITION,
AU-DELÀ DU BIO**

Ouvert 7 jours sur 7

Bld du Centenaire 8
1325 Chaumont-Gistoux
tél 010 24 34 41

www.labiosphere.be

SPRL **ATELIERS**
willems

**A PARTIR de
179 €**



- TONDEUSES
- TRONÇONNEUSES
- MOTOCULTEURS
- MINITRACTEURS
- DÉBROUSSAILLEUSES
- ENTRETIEN
- TOUTES MARQUES

*Équipez-vous
pour l'entretien
de la maison
et du jardin!*

**Brouette
électrique
100kg
de charge utile**



Chargeur de batterie QC80 gratuit

Rue des Frères Poels, 8 à 1325 Dion-Valmont
Tél. : 010.84.02.96 • E-mail : info@atelierswillems.be



Coppe

Arbres & Jardins

Aménagements complets : piscines, terrasses, entrées, clôtures, plantations, pelouses



Rue Saucis, 9 - 1325 Chaumont-Gistoux - 010 68 88 68 - 0495 572 296



AD Chaumont

du **GOÛT** et
des **SAVEURS**...



Chaussée de Huy 312 • 1325 Chaumont-Gistoux • T. 010/68 08 08 F. 010/68 06 58
ouvert le lundi de 13h à 20h, du mardi au samedi de 8h30 à 20h00, le dimanche et jours fériés de 8h30 à 13h00